



MNHN, vitrine reptiles et amphibiens©M.N.H.N., photo de FAYE, Bernard

ARCHIVES ET ETHNOLOGIE : RETOUR SUR ENQUETE
au
MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
Paris, vendredi 7 octobre 2011

SOMMAIRE

Liste des participants	4
PREMIÈRE PARTIE : Les Archives dans la bibliothèque dans le musée :	
comment le Museum fait patrimoine ?	5
1. La bibliothèque centrale du Museum	5
2. Les archives du Museum	8
DEUXIÈME PARTIE : L'ethnologue aux archives, journée d'études	15
1. Conditions de l'enquête et position de l'ethnologue	15
2. Les résultats de l'enquête	31

PRÉSENTATION

En 2010, le Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique / Direction générale des patrimoines / ministère de la Culture et de la Communication, a initié une étude ethnologique sur les pratiques archivistiques dans le cadre de son programme de recherche sur les métiers du patrimoine. Une vaste enquête a été réalisée par Anne Both (LAHIC – CNRS / ministère de la Culture et de la Communication) en 2010 dans trois services d'archives publiques différents, aboutissant à la rédaction d'un rapport (*Un travail de fonds pour l'éternité. Anthropologie comparée des pratiques archivistiques*, 2010). Quels sont les acquis pour la connaissance archivistique ? Comment s'est organisé le dialogue entre chercheur et institution ? C'est autour de ces deux principaux thèmes que s'est déroulée la journée d'étude organisée par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale des patrimoines / Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique) et par le GIS Ipapic, le 7 octobre 2011, à Paris, au sein du Museum national d'histoire naturelle (MNHN). Cette manifestation du GIS a voulu offrir un espace d'échanges et de débat à partir des résultats obtenus et permettre un regard croisé sur la relation entre un chercheur et une institution patrimoniale objet d'enquête. Elle a en outre permis de découvrir l'imbrication intrinsèque des archives, de la bibliothèque et des collections du Museum, et de mieux comprendre comment le Museum national d'histoire naturelle fait patrimoine. Participaient notamment à cette journée les archives des Affaires étrangères, les archives de Bordeaux, les archives du Cantal, qui ont été enquêtées, ainsi que le service du patrimoine et la bibliothèque centrale du MNHN, qui a accueilli la manifestation.

Compte rendu : Anne Both, Ghislaine Glasson Deschaumes, Hélène Hatzfeld, Christian Hottin, avec le concours d'Hélène Bouchardeau.

Nous remercions pour les photographies : Anne Both, et l'agence photographique du Museum national d'histoire naturelle.

© GIS Ipapic, 2011

ARCHIVES ET ETHNOLOGIE :

RETOUR SUR ENQUETE

au

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Paris, vendredi 7 octobre 2011

iPapic



LISTE DES PARTICIPANTS

BOTH Anne	CNRS / Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC) / Laboratoire d'histoire des institutions culturelles (LAHIC)	bothanne@yahoo.fr
BOUYE Edouard	Archives départementales du Cantal, directeur	ebouye@cg15.fr
BRUNEL Ghislain	Archives nationales, conservateur en chef	ghislain.brunel@culture.gouv.fr
de LA TOUR Béatrice	Vieilles maisons françaises-Patrimoines (VMF), Cantal, déléguée	beadelatour@hotmail.com
FRAENKEL Béatrice	EHESS, directrice d'études	fraenkel@ehess.fr
GASNAULT François	MCC / Direction générale des patrimoines et LAHIC	Francois.gasnault@wanadoo.fr
GLASSON DESCHAUMES Ghislaine	CNRS / Institut des sciences sociales du politique et codirectrice du groupement d'intérêt scientifique « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » (GIS IPAPIC)	Ghislaine.glasson-deschaumes@u-paris10.fr
GRANGE Sylvie	MCC / Direction générale des patrimoines / Service des musées de France, chef du Bureau des réseaux professionnels	sylvie.grange@culture.gouv.fr
HATZFELD Hélène	MCC / Secrétariat général / Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie, et directrice du GIS IPAPIC	helene.hatzfeld@culture.gouv.fr
HEURTEL Pascale	Museum national d'histoire naturelle (MNHN) / Bibliothèque centrale, conservatrice en chef	pheurte@mnhn.fr
HOTTIN Christian	MCC / Direction générale des patrimoines, adjoint au chef du Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique	christian.hottin@culture.gouv.fr
LAFOREST Eric	Archives nationales, conservateur en chef	eric.laforest@culture.gouv.fr
LENOIR Michelle	Bibliothèque centrale du MNHN, directrice	
LE ROC'H Mathilde	Ecole nationale des Chartes	mathilde.leroch@hotmail.fr
MARTIN Angèle	Musée du quai Branly, chargée des archives scientifiques et de la documentation des collections	ama@quai Branly.fr
MONJARET Anne	CNRS / CERLIS-Centre de recherche sur les liens sociaux / Université Paris Descartes	anne.monjaret@parisdescartes.fr
MOUTON Marie-Dominique	CNRS / Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparatives / Université Paris Ouest Nanterre La Défense	Marie-dominique.mouton@mae.u-paris10.fr
POTIN Yann	Archives nationales, chargé d'études documentaires	yann.potin@culture.gouv.fr
RICHEFORT Isabelle	Ministère des Affaires étrangères et européennes / Direction des archives diplomatiques	isabelle.richefort@diplomatie.gouv.fr
ROBIN Cécile	Université Paris 1	cec robin@yahoo.fr
ROULLIER Clothilde	Archives nationales, archiviste	clothilde.roullier@culture.gouv.fr
VATICAN Agnès	Archives municipales de Bordeaux, directrice	a.vatican@free.fr
VERMENOUCHE Pierre	Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne (SHA), secrétaire général	pcv1943@orange.fr
ZELVERTE Marine	Ecole des Chartes	marine.zelverte@enc-sorbonne.fr

PREMIERE PARTIE :

LES ARCHIVES DANS LA BIBLIOTHEQUE
DANS LE MUSEE :

COMMENT LE MUSEUM FAIT PATRIMOINE ?

Musée puis Bibliothèque centrale du Museum

Rappel du programme (matinée)

Accueil par Pascale HEURTEL (Museum national d'histoire naturelle) et Christian HOTTIN (MCC / Direction générale des patrimoines / Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique)

Bernard BODO, Professeur, Museum national d'histoire naturelle
Découverte des fonds du Museum. Visite de l'exposition permanente consacrée à l'histoire de la chimie au Museum : documents d'archives, manuscrits.

Michelle LENOIR, Bibliothèque centrale du Museum national d'histoire naturelle
Présentation générale de la bibliothèque et de ses collections patrimoniales, tant documentaires qu'archivistiques et artistiques, et débat.

1. La bibliothèque centrale du Museum

Michelle Lenoir :

La bibliothèque centrale du Museum où nous nous trouvons est installée dans un bâtiment édifié il y a une cinquantaine d'années, mais la bibliothèque elle-même est bien entendu beaucoup plus ancienne, puisqu'elle a été créée en même temps que le Museum national, en 1793, par la Convention. Il existait alors un noyau de collections qui faisaient partie du cabinet des Intendants, mais nous avons peu d'informations sur ce fonds d'origine. En revanche, nous savons que le décret de la Convention permettait à la bibliothèque du Museum de se servir dans les dépôts révolutionnaires pour prélever des ouvrages de sciences naturelles et disposer ainsi des doubles d'ouvrages de sciences naturelles de la Bibliothèque royale. Il lui avait été expressément attribué la garde de la collection des vélins du Museum, collection princière puis royale constituée par Gaston d'Orléans, constamment enrichie par Louis XIV et ses successeurs, et déposée jusqu'alors à la Bibliothèque royale. Il

s'agit d'une collection exceptionnelle de 7 000 aquarelles et peintures sur vélin représentant essentiellement des éléments de botanique et de zoologie.

L'ensemble des collections de la bibliothèque centrale et des bibliothèques spécialisées du Museum est géré par la Direction des bibliothèques du Museum. Les fonds sont très importants : près de 600 000 monographies, 22 600 titres de périodiques – ce qui constitue une collection de toute première importance –, des cartes et plans (collection pas très importante numériquement, mais qui comporte des pièces très intéressantes dans tous les domaines scientifiques), des manuscrits et archives auxquels sont intégrés les dessins originaux, des fonds iconographiques très importants, notamment des photographies patrimoniales, un fonds d'estampes, une bibliothèque en ligne (puisque le Museum est un établissement de recherche avec de nombreuses unités scientifiques), et enfin la collection d'œuvres d'art et d'objets de collection de l'établissement, qui n'est pas très importante numériquement, mais qui comporte des pièces très intéressantes, notamment les cires botaniques et anatomiques et un certain nombre de sculptures et peintures.

En ce qui concerne les services de la bibliothèque et des bibliothèques spécialisées, nous avons deux salles de lecture : une médiathèque grand public au rez-de-chaussée afin de répondre à notre mission de diffusion au grand public, et une salle de lecture consacrée à la recherche à l'étage, avec communication des ouvrages en différé, dans laquelle a récemment été aménagé un espace pour la communication des documents patrimoniaux ; nous avons également un centre de documentation de l'expertise, destiné à conserver les résultats des expertises que les scientifiques du Museum donnent dans tous les domaines ainsi qu'à leur apporter la documentation dont ils ont besoin dans l'exercice de cette fonction d'expertise.

[Intervenant non identifié] :

Y a-t-il eu des dispersions des fonds ? Comment a évolué le fonds patrimonial : avez-vous connu des redistributions de ce fonds vers d'autres bibliothèques ?

Michelle Lenoir :

Non, cela ne s'est jamais produit ; au contraire, le mouvement est plutôt centripète : on rassemble à la bibliothèque centrale les fonds patrimoniaux.

[Intervenant non identifié] :

Les chiffres que vous avez donnés incluent-ils les bibliothèques spécialisées ?

Michelle Lenoir :

Oui. La bibliothèque centrale comprend l'essentiel des fonds patrimoniaux ; les deux tiers, voire les trois quarts des livres et périodiques se trouvent également dans la bibliothèque centrale, le reste étant dans les bibliothèques spécialisées. La politique, pour ces dernières, est celle du regroupement à l'occasion de travaux dans le

Museum, car la dispersion de nombreuses petites bibliothèques est de moins en moins gérable. En botanique, par exemple, on est en train de regrouper trois fonds dans une véritable bibliothèque à l'occasion de la rénovation du bâtiment de l'Herbier ; on a également fermé certaines bibliothèques en déshérence ; enfin, certaines bibliothèques s'imposent, notamment pour des sites hors Jardin des Plantes – c'est ainsi que pour le Musée de l'Homme, une bibliothèque de préhistoire est actuellement en projet.

[Intervenant non identifié] :

Pourquoi certaines bibliothèques sont-elles en « déshérence » ?

Michelle Lenoir :

Il s'agissait de bibliothèques de laboratoire. La consultation de leur fonds était très inégale selon les disciplines, et les laboratoires, en fonction de l'importance qu'ils accordaient à ces bibliothèques, n'avaient pas toujours pu maintenir du personnel pour s'en occuper. On a trouvé un terrain d'entente assez facilement : les directeurs de départements scientifiques ne souhaitaient pas voir les fonds continuer à s'évaporer alors même qu'ils ne servaient plus à la recherche telle qu'elle était menée. C'était le cas surtout pour des disciplines comme la physique, la physiologie, ou des disciplines dans lesquelles les méthodes de travail n'ont plus rien à voir avec ce qu'elles étaient. En revanche, pour des disciplines comme la systématique et tout ce qui touche à la description des espèces, le recours aux documents anciens est constant, et les bibliothèques sont maintenues, le personnel toujours présent, et les fonds régulièrement consultés par les chercheurs même lorsqu'il s'agit d'ouvrages anciens.

[Intervenant non identifié] :

Existe-t-il une pratique du « désherbage » dans la gestion des collections, ou bien les fonds sont-ils patrimonialisés ?

Michelle Lenoir :

Bien sûr, la tendance est de patrimonialiser ; mais cela ne signifie pas que l'on ne fait pas de désherbage. On ne patrimonialise pas nécessairement dix exemplaires d'un traité scientifique des années 1930. L'obsolescence n'est pas un critère, en revanche la quantité en est un – d'autant plus que nous sommes une bibliothèque CADIST (Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique), donc de référence.

2. Les archives du Museum

Pascale Heurtel :

Il est un peu compliqué de parler d'archives dans notre établissement – comme dans tous les établissements documentaires patrimoniaux. La notion d'archive est entrée à la bibliothèque de facto avec la collection des manuscrits : il s'agissait de manuscrits au sens étymologique (documents écrits à la main), qui relevaient plus d'archives que de manuscrits au sens où on les entend aujourd'hui (comme à la BnF). C'est le cas dans toutes les bibliothèques patrimoniales, puisque, depuis le manuscrit médiéval, l'évolution des collections fait que ce sont des papiers qui sont reçus ; et c'est ce que l'on appelle les archives. La bibliothèque avait donc des manuscrits avant même son existence officielle. Si l'on n'est pas très bien renseignés sur le fonds documentaire qui préexistait à la fondation officielle de la bibliothèque en 1793, on en sait encore moins sur les manuscrits d'avant cette date. On croit pouvoir localiser ces documents parmi les collections elles-mêmes : dans les boiseries du château, des armoires renfermaient les collections et les parties basses contenaient les archives, c'est-à-dire les papiers écrits à la main, qui complétaient ces collections et parfois les précisaient. On y trouvait essentiellement des dessins et des notes de terrain. On trouvait également, mais pas localisées au même endroit, des correspondances – sans doute conservées auprès des différents chercheurs, avec les ouvrages imprimés et les fonds de recherche.



MNHN, Herbar Pomaderris lanigera@MNHN, photo de LAFAITE, Patrick

Le lien entre collections et ouvrages imprimés était bien sûr beaucoup moins fort qu'entre collections et documents de travail. À cette époque, le Jardin était un véritable monde en vase clos, qui continua d'ailleurs à fonctionner de cette façon pendant la Révolution. Entre les domiciles des personnes qui habitaient sur place, les bureaux, les cabinets, on accumulait beaucoup de documents. Par ailleurs, on entraît au Jardin mais on n'en sortait pas beaucoup ; on y entraît souvent par la naissance – il y eut beaucoup de mariages entre les professeurs et donc aussi beaucoup de naissances et de décès au Jardin. Cela facilita la transmission, mais ne permit pas vraiment d'y voir clair dans l'origine des collections et l'arrivée des documents.

Le décret de 1793 prévoyait qu'un étage du château serait dédié à la bibliothèque ; mais comme il fallait ranger également toutes les collections et qu'il n'y avait pas la place, je doute qu'il se soit passé quelque chose à ce moment-là. Il avait déjà fallu faire de la place pour les vélins, ce qui a sans doute mis plus encore à l'étroit les autres collections. Il faut donc attendre la création de la Galerie de minéralogie pour qu'il y ait un emplacement pour la bibliothèque et que cet ensemble documentaire (manuscrits, dessins, imprimés) trouve un lieu où il serait rangé et mis à disposition – le catalogage, lui, a commencé bien après. Pour ce qui est des manuscrits, comprenant les « premiers jets » écrits à la main de documents publiés, mais aussi les fonds de correspondance et les archives scientifiques, il faut attendre 1914 pour qu'un premier catalogue des manuscrits de la bibliothèque du Museum soit publié dans la fameuse série du Catalogue Général des Manuscrits des Bibliothèques Publiques de France ; il fait état de la quantité très importante de ces fonds d'archives scientifiques. On s'aperçoit également que les fonds étaient catalogués de façon « géographique » : le fonds Cuvier avait été donné par la famille dans des caisses qui furent entreposées les unes à côté des autres, et catalogué tel quel (la cote commençant par « 1^{ère} caisse », « 2^{ème} caisse », etc.) – autant dire qu'entre l'arrivée du fonds et le catalogage en 1914, il ne s'est strictement rien passé, en sorte que l'on dispose d'un fonds relativement cohérent. Cela n'a pas toujours été le cas : parfois, des caisses ou des liasses n'ont pas été rangées côte à côte, et il y a eu des dissociations accidentelles.

Les manuscrits et les archives ont été gérés par la bibliothèque. Les scientifiques qui ont travaillé au Museum ont permis de récupérer beaucoup de documents : en effet, non seulement ces scientifiques étaient attachés au Museum, mais ils y ont passé quasiment toute leur vie, et leur famille elle-même était très attachée à l'établissement. En sorte que des ensembles extrêmement conséquents ont été laissés sur place, donnés du vivant des propriétaires ou encore à titre posthume par la famille. C'est par un mouvement naturel et spontané que la bibliothèque a abrité ces documents, sans qu'une politique de collecte ait été nécessaire.

Comme tous les directeurs, jusqu'en 2002, étaient tous de fait des professeurs du Museum, il s'est produit une certaine privatisation de papiers publics : des documents qui concernent la direction et donc l'histoire du Museum se sont retrouvés dans les collections personnelles. À cela s'ajoute le fait que les correspondances ne sont jamais uniquement scientifiques ou uniquement administratives, ce qui va aussi dans le sens d'une présence des archives du Museum dans les collections des bibliothèques. En revanche, il y avait bien aussi une production administrative au Museum et des documents qui n'étaient pas conservés dans le bâtiment de la bibliothèque – probablement en partie pour des raisons de place : des rapports de bibliothécaires témoignent dès 1850-60 d'un manque de place dans la bibliothèque de la Galerie de minéralogie, pourtant créée une vingtaine d'années auparavant seulement. Au XIX^e siècle en effet, les collections d'imprimés s'accroissent de manière considérable du fait de la production éditoriale, de la place centrale du Museum dans les sciences de la nature en plein développement, de la multiplication des disciplines et de la multiplication des publications de périodiques.

C'est dans la Maison de Buffon qu'étaient concentrées les archives de l'établissement, notamment les plus anciennes. En 1935, c'est le tricentenaire du Museum, et la commémoration provoque une sorte de transfert de la mémoire du Museum : celui-ci fait un versement aux Archives Nationales. C'est le seul versement que le Museum ait fait aux Archives nationales dans son histoire ; à partir des années 1950 et des nouveaux locaux, plus vastes, la vidange des caves et des bureaux de l'administration a toujours pris le chemin des magasins de la bibliothèque. C'est ainsi que la bibliothèque, traditionnellement responsable des archives scientifiques, s'est vue confier la garde des archives administratives les plus précieuses, en particulier des procès-verbaux des assemblées de professeurs et des actes symboliques importants du Museum. La bibliothèque a toujours été vue comme le lieu où se conserve la mémoire du Museum. Il n'est d'ailleurs pas anodin que la bibliothèque ait connu un endroit appelé le « musée des souvenirs », où l'on trouvait la boîte à herboriser de Jussieu, la clé des grilles du jardin, la canne de Buffon, des mèches de cheveux de Cuvier – bref, les reliques du Museum.

Le fait qu'un certain nombre d'archives ait été déposé à la bibliothèque a permis de mesurer ce qui était conservé et ce qui ne l'était pas. Au début des années 1990, l'inventaire des archives institutionnelles déposées à la bibliothèque a permis de montrer qu'il manquait beaucoup de documents relatifs à la vie du Museum au XIX^e siècle, laquelle ne se déroulait pas dans l'administration centrale mais dans les lieux où habitaient et travaillaient les scientifiques. La bibliothèque s'est alors vue confier une mission d'investigation auprès des différents laboratoires (qui avaient à l'époque une autonomie beaucoup plus grande qu'aujourd'hui) pour savoir ce qui était conservé ou avait été perdu. La première mission a identifié des lieux (notamment l'îlot Buffon-Poliveau, de l'autre côté de la rue Buffon) très riches en

documents conservés, et a constaté la nécessité de centraliser l'information et de conserver ces documents certes peu jetés, mais aussi très mal connus.

Les nouveaux statuts de 2002, qui viennent remplacer ceux de 1793, créent, en plus d'une structure administrative plus conforme à la gestion des établissements d'enseignement et de recherche actuels, deux directions transversales : une Direction des Bibliothèques et de la Documentation, afin de fédérer les ressources de la bibliothèque et de définir une politique transversale pour tout l'établissement sur les questions de bibliothèque, et une Direction des Collections, afin de mettre en place une politique globale pour les collections, la conservation, la description. La Direction des Bibliothèques et de la Documentation s'est vue confier non seulement la responsabilité de la documentation, de son développement, de sa mise à disposition, mais aussi celle des collections artistiques et archivistiques de l'établissement. C'est alors que la question archivistique a été prise en compte, pas seulement par le biais des « nobles » manuscrits de Chevreul ou de Cuvier, mais aussi pour sauver ou décrire des ensembles non moins importants. Cela coïncide avec des chantiers d'envergure, notamment la rénovation du Musée de l'Homme ou du Zoo de Vincennes, ou encore le projet de restauration de la Galerie de paléontologie, sans compter le cas de l'îlot Buffon-Poliveau qu'un rapport de l'enseignement supérieur recommande de confier en partie à l'université Paris 3 en contrepartie d'une réhabilitation d'autres bâtiments du Museum. Tout cela laisse présager de gros chantiers d'archives ; certains ont déjà eu lieu, d'autres sont en cours, d'autres encore sont prévus.

La Direction des Bibliothèques et le Service du Patrimoine ont aujourd'hui une vision à peu près générale des ressources archivistiques du Museum, et sont en phase d'en traiter certaines. J'ajoute que la distinction entre archives publiques et archives privées est moins pertinente que celle entre archives institutionnelles et archives scientifiques dans le cas du Museum, où l'on trouve réellement des documents utiles pour la science, et d'autres qui sont utiles à l'histoire du Museum. Ces archives sont en grande partie conservées dans la bibliothèque centrale, mais aussi, pour les archives historiques, dans la bibliothèque de botanique. Dans les endroits où existe un conflit entre la bonne conservation des archives et leur usage incontrôlé, on s'attache à les rassembler à la bibliothèque centrale, où se trouve une structure de description des documents, de consultation et d'accueil des chercheurs.

Christian Hottin :

On voit que la prise en compte des archives s'est faite de manière plutôt naturelle et spontanée dans le cadre des collections de la bibliothèque ; mais quand et comment les archives ont-elles été prises en compte en tant qu'archives ? Qu'en est-il aujourd'hui, en termes de description, d'utilisation des normes archivistiques, ou encore de communication et d'application de la loi sur les archives de 1979 reprise dans le code du patrimoine ?

Pascale Heurtel :

Le traitement archivistique pratiqué depuis les années 1950-1960 est en apparence assez traditionnel (Ms1, 2, 3 et 4, 5, 6)¹, mais avec une vraie pratique archivistique qui le sous-tend : les fonds sont décrits, traités et reclassés si nécessaire, suivant les règles usuelles quoiqu'avec des particularités de bibliothèque (des descriptions plus fines, à la pièce, un principe de reclassement et de respect des fonds, une absence totale d'élimination : quand une bibliothèque accepte un fonds, elle l'accepte dans son ensemble). Il faut préciser qu'il n'y a jamais eu au Museum de catalogueurs ou classeurs de manuscrits, mais seulement un conservateur (au mieux, deux) archiviste-paléographe, c'est-à-dire avec la même formation que ses collègues archivistes et qui appliquait les mêmes principes, avec quelques particularismes de bibliothèque. En ce qui concerne la description, la tendance est à la cotation Ms, qui dure encore aujourd'hui. Les communautés se rejoignent aujourd'hui sur des normes anglo-saxonnes, autour des pratiques de l'Australian Society of Archivists (ASA) : ce sont, pour la théorie, l'ISAD(G)² et, pour l'informatique, l'EAD³ qui dominent. Les bibliothécaires et les archivistes ont des chemins convergents : la décision a été prise d'adopter un langage commun, avec des règles de description communes et quelques particularités différentielles qui sont discutées tous les ans dans le cadre du groupe AFNOR/EAD. On est dans une communauté de métier plus grande qu'à d'autres époques.

Pour ce qui est de la communicabilité, étant donné le rythme de traitement, ce n'est pas un vrai problème. La question s'est posée pour des dossiers de personnel conservés chez nous ; classés par ordre alphabétique des noms des agents, ils ne permettaient pas de déterminer la date ; par respect des règles, ils ont tous été déclarés incommunicables, avec un examen au coup par coup des différents dossiers quand une demande est faite. Les documents traités les plus récents sont les documents du Zoo de Vincennes, qui remontent à la première moitié du XX^e siècle. Nous sommes attentifs à ces questions, en conformité avec le code du patrimoine.

Sylvie Grange :

Vous avez dit que les collections artistiques et archivistiques ont été affectées à la Direction des Bibliothèques, les séparant ainsi des collections naturalistes ; comment, sur quels critères avez-vous opéré la partition ?

¹ Ms : pour « manuscrits », les documents étant ensuite cotés les uns à la suite des autres.

² ISAD(G) : *General International Standard Archival Description*, norme internationale de description des documents d'archives, approuvée par le CIA/ICA (Conseil international des archives).

³ EAD : *Encoded Archival Description* (Description archivistique encodée) : standard d'encodage des instruments de recherche archivistiques basé sur le langage XML. L'EAD est utilisé en particulier par les services d'archives, bibliothèques et musées pour décrire des fonds d'archives, des collections de manuscrits et des collections hiérarchisées de documents ou d'objets (photographies, microfilms, pièces de musée). Il s'agit d'une DTD (Définition de type de document) dont le suivi et le développement sont assurés en partenariat par la Bibliothèque du Congrès et la Société des archivistes américains. (*Notes de Christian Hottin.*)

Pascale Heurtel :

Tout ce qui est naturel (NATURALIA) relève de la Direction des Collections ; tout ce qui est fabriqué par l'homme (ARTIFICALIA) relève de la Direction des Bibliothèques. La question s'est posée pour les cires naturalistes : cires anatomiques, fruits en cire, etc. On a tranché en attribuant cette collection à la Direction des Bibliothèques, justement sur le critère de son artificialité (au sens où les cires sont des artefacts et non des *naturalia*).

Lorsque nous trouvons un herbier, nous l'apportons aux collègues de l'Herbier. Mais la bibliothèque en conserve tout de même deux, qui nous ont été rendus par les collègues des Collections au motif qu'ils ne pouvaient rien en faire. L'un d'entre eux est un très bel herbier de fougères, mais il ne comporte aucune indication sur les lieux de récolte, et n'a donc aucun intérêt naturaliste ; nous l'avons gardé parce qu'il a une très belle reliure en bois – bref, parce qu'il est devenu un *objet*. L'autre est un herbier de jeunesse de Philippe Commerson, dont nous possédons par ailleurs tous les manuscrits ; il est



Lophophorus impejanus@MNHN, photo de BESSOL, Laurent

lui aussi fort beau, mais n'a aucun intérêt pour les Collections. Nous avons aussi trouvé des plumes dans des manuscrits, que nous avons voulu donner aux Collections, mais qui ont également été refusées, toujours pour les mêmes raisons. À l'Herbier, il y avait beaucoup de dessins : il s'agit bien d'artefacts, mais d'intérêt strictement scientifique et non artistique, qui auraient donc dû rester parmi les Collections. Ils en ont été sortis pour des raisons de conservation, et ont été attribués à la bibliothèque de botanique où ils sont mieux conservés.

Sylvie Grange :

Qu'en est-il de la politique de conservation-restauration ?

Pascale Heurtel :

Elle est définie séparément dans chacune des Directions. Le directeur des Collections décide des politiques de conservation et de restauration des collections, tandis que la Direction des Bibliothèques décide des chantiers qui la concernent. La bibliothèque centrale a son atelier de restauration, de même que les naturalistes ont

leurs équipes de leur côté. Ce ne sont pas les mêmes pratiques de chaque côté. On a la chance d'héberger au Museum le Centre de Recherche sur la Conservation des Collections (CRCC) : c'est pourquoi, lorsqu'ils rencontrent des problèmes de parchemin par exemple, les restaurateurs de la bibliothèque s'adressent plutôt au CRCC qu'aux collègues des Collections. En revanche, pour tout ce qui concerne les problèmes d'insectes ou de champignons, ce sont nos collègues naturalistes qui s'en occupent et c'est fort pratique !

Hélène Hatzfeld :

Comment vous y retrouvez-vous dans les classements, les dénominations, le vocabulaire qui changent selon les époques ?

Pascale Heurtel :

C'est un vrai cauchemar. La question se pose moins dans les archives et les manuscrits, où, à part pour le dernier maillon de la chaîne, on utilise un vocabulaire plutôt naturel, où on reconduit ce qui est écrit sur la chemise... C'est beaucoup plus compliqué pour les illustrations. Pour la collection d'iconographie de l'Herbier, la systématique utilisée n'est pas la dernière ; les chemises sont classées par familles, mais les familles ont changé ; à l'intérieur de la même famille, les espèces ont eu plusieurs noms – bref, les regroupements deviennent très compliqués. Heureusement, cette collection est traitée par la bibliothèque de botanique ! Les choses deviennent vraiment problématiques quand il s'agit de diffuser. Par exemple, pour la collection des vélins. Desfontaines a reclassé selon la systématique du début XIX^e l'ensemble de la collection des vélins ; ceux-ci ont donc un nom d'Ancien Régime (tantôt pré-linnéen, tantôt linnéen), et un « nom Desfontaines », tous deux pouvant être complètement différents du nom actuel. Alors que la collection ne compte « que » 7 000 vélins, il a fallu cinq ans et des dizaines de naturalistes pour réactualiser la nomenclature de la collection à l'occasion de la création de la base de données, il y a vingt ans ; et aujourd'hui, elle n'est déjà plus tout à fait bonne. À la suite de ce travail, le Museum a ouvert une photothèque, une base d'images, avec le souci de donner le nom du document mais aussi sa systématique actuelle pour en faire une base de données utilisable et scientifique. Cela a épuisé des crédits de vacation démesurés et s'est avéré très compliqué. Le Museum est un peu revenu sur ces questions d'indexation, et l'on se contente pour le moment de donner le nom tel qu'il figure sur le document – qui représente tout de même un état de la systématique à une date donnée.

[Intervenant non identifié] :

Il faut rappeler qu'il ne s'agit pas d'un fonds patrimonial clos : certaines collections datent en effet du XVII^e, mais elles ont été continuées au XIX^e, et avec les dessins jusqu'au début du XX^e siècle. Le Museum est une sorte de monument naturaliste sur parchemin à la jonction entre les deux réalités que sont les *naturalia* et les *artificialia*.

DEUXIEME PARTIE :
L'ETHNOLOGUE AUX ARCHIVES :
JOURNEE D'ETUDES

**Grand amphithéâtre d'entomologie,
Museum national d'histoire naturelle**

Rappel du programme (après-midi)

Ouverture : Hélène Hatzfeld (MCC / SG ; GIS Ipapic)

Introduction : Christian Hottin (MCC / DGP / DPRPS) : l'ethnologie des archives

Première partie

Anne Both (IIAC / LAHIC) : Les conditions de l'enquête et la position de l'ethnologue

Discutants : Agnès Vatican (Archives municipales de Bordeaux), Edouard Bouyé (Archives départementales du Cantal) et Isabelle Richefort (Direction des Archives diplomatiques), puis discussion générale

Deuxième partie

Anne Both (IIAC / LAHIC) : Les résultats de l'enquête

Discutants : Yann Potin (Archives nationales, EHESS) Ghislain Brunel (Archives nationales) et François Gasnault (MCC / Direction générale des patrimoines – Inspection générale du patrimoine), puis discussion générale

Conclusions : Ghislaine Glasson Deschaumes (ISP / CNRS; GIS Ipapic)

1. Conditions de l'enquête et position de l'ethnologue

Hélène Hatzfeld :

Je suis la directrice du Groupement d'intérêt scientifique « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » lancé récemment et auquel participent plusieurs personnes ici présentes. Je voudrais donc vous dire quelques mots au nom du GIS. Celui-ci s'intéresse particulièrement à travers le questionnement interculturel à la façon dont les institutions (musées, archives, bibliothèques) font patrimoine. Nous avons à interroger la façon dont on constitue des collections, des fonds, dont on crée des catégories pour les classer ; la façon aussi dont ces fonds et collections sont montrés et exposés, selon quels choix. Nous réfléchissons sur les acteurs de la patrimonialisation, sur les différents rôles et métiers des créateurs de patrimoine. Nous nous interrogeons sur les représentations : représentations du patrimoine, des

gens, des territoires, du rapport nature/culture. Quelles sont les valeurs, les principes, les normes qui président à tout cela ? Sont-elles imposées, ou fabriquées par les institutions elles-mêmes ? Comment sont-elles appliquées et adaptées ? Voilà le cadre de notre GIS.

À partir de là, nous nous sommes interrogés sur la relation qui peut exister entre ces différentes institutions que sont les musées, les archives et les bibliothèques, et des associations et des laboratoires de recherche. Aujourd'hui, nous accueillons Anne Both, et son enquête sur les Archives. C'est une rencontre rare entre deux positions, l'une de l'intérieur des archives, l'autre de l'extérieur. Nous aborderons différentes questions : Quelle a été la réception de la démarche de recherche ? Nous avons demandé à des personnes qui ont participé à l'enquête de venir dialoguer à ce sujet. En archives, le dialogue est souvent pensé avec des historiens, moins peut-être avec des ethnologues ; l'ethnologue aux Archives, c'est déjà tout un programme ! L'ethnologue scrute à chaud, tandis que les historiens sont plutôt dans l'étude à distance d'un objet considéré comme froid. Deuxième question : qu'est-ce que l'ethnologue, par son enquête, fait aux Archives ? Aux métiers des Archives ? Aux personnes, avec leur subjectivité ? Aux relations ? À l'organisation ? En quoi les acteurs de la patrimonialisation par les archives sont-ils concernés dans cette enquête ? Troisième question : qu'est-ce que cette enquête fait à l'ethnologue ? A-t-il dû changer son regard, ses méthodes, ou du moins les adapter ? Quels pré-supposés pouvait-il avoir, et comment ont-ils été modifiés par l'enquête ? Cette relation entre chercheur-ethnologue et archivistes, que fait-elle bouger ? Dans quelle mesure de nouveaux regards apparaissent-ils sur ce qu'on fait et sur l'articulation entre une institution objet de recherche et une chercheuse qui tient les clés de cette recherche ?

Christian Hottin :

Je me réjouis que l'on puisse faire travailler ensemble aujourd'hui, de façon concrète, le GIS sur les institutions patrimoniales et les pratiques interculturelles et la Direction générale des patrimoines du MCC, et plus particulièrement le Département du pilotage de la recherche dont je suis le chef adjoint. Je vais essayer de mettre en perspective ce qui nous rassemble aujourd'hui. Pour cela il faut remonter à une vingtaine d'années, à l'histoire de la Mission du patrimoine ethnologique et à ce moment-clé du milieu des années 1990 où s'est produit le « tournant réflexif » de la Mission : c'est-à-dire au moment où des ethnologues proches de la Mission, membres du Conseil du patrimoine ethnologique ou conseillers pour l'ethnologie en DRAC, ont pris conscience du fait que le patrimoine ethnologique qu'ils étaient chargés d'instituer les plaçait eux-mêmes en situation de participer aux processus patrimoniaux, et où ils ont décidé de ne plus se contenter d'instituer du patrimoine ethnologique mais de réfléchir à l'institution des processus patrimoniaux dans leur ensemble, et de développer une branche du patrimoine ethnologique qui a connu de

nombreux développements et ramifications : l'ethnologie du patrimoine. Les premières traces qu'on en trouve, vers 1997-98, sont des rencontres tenues à Carcassonne⁴, au GARAE, autour de l'ethnologie des monuments historiques à partir d'un programme de recherche de la Mission du patrimoine ethnologique, sur l'histoire locale. Dès l'origine, les conditions se sont trouvées réunies d'un dialogue entre conservateurs du patrimoine et anthropologues proches du Ministère sur ces questions, puisque les premières études autour de la cité de Carcassonne, de sa construction en tant que monument historique et de sa valeur sociale en tant que monument, ont associé les services de la DRAC et les ethnologues du GARAE ou de l'EHESS de Toulouse, configuration qui s'est retrouvée dans des programmes de recherche ultérieurs – je pense par exemple à « L'institution archéologique », un programme de recherche initié en 2002 et conclu en 2010.

Sur la question des archives qui a émergé comme préoccupation pour les ethnologues proches du Ministère autour de 2001-2002, la situation est un peu différente, puisque à cette époque les questions d'ethnologie du patrimoine et d'institution de la culture ont trouvé un lieu où s'ancrer – en l'occurrence une UMR, le LAHIC (Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture), fondé au début des années 2000. Un des premiers séminaires du LAHIC porte sur la question des archives ; cela tient aussi à la présence au sein de ce laboratoire de personnes comme Béatrice Fraenkel, directrice des études à l'EHESS, ou Philippe Artières, chargé de recherche au CNRS, spécialiste de Michel Foucault et de l'histoire des prisons, grand inventeur des archives ordinaires, notamment par les liens qu'il a développés avec l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine). Une des manifestations-clé de cette relation entre archivistes et ethnologues a été l'organisation en juin 2003 de deux journées d'études consacrées au « lieu de l'Archive », dont les Actes ont été publiés en 2005 dans la revue *Sociétés et Représentations*⁵. Des intervenants avaient présenté ce que la Direction des Archives de France s'attachait à promouvoir comme bâtiments d'archives ; des historiens comme Vincent Duclert étaient intervenus pour revenir sur ce point mythique de l'architecture des archives qu'est le projet mort-né du Palais des Archives de Cellier⁶ ; ethnologues et anthropologues étaient intervenus sur des questions touchant aux lieux d'archives, aux déménagements d'archives, à la transmission des « papiers » au sein des familles, etc.

En 2009-2010, nous avons eu envie de lancer un programme de recherche consacré aux métiers du patrimoine, car nous nous sommes aperçu, après 15 ans de

⁴ Daniel Fabre (dir.), *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*, Mission du patrimoine ethnologique / Editions de la MSH, Paris, 2000, 222 p.

⁵ Revue *Sociétés et Représentations*, « Le Lieu de l'archive », avril 2005, n° 19.

⁶ Projet confié par Napoléon 1^{er} à l'architecte Jacques Cellier en 1812, et que la chute de l'Empire empêcha de mener à bien. Le projet était situé en bord de Seine sur le site du Champ de Mars (note de la rédaction – NDR).

recherche, qu'il y avait un point de l'institution du patrimoine qui n'avait pas été interrogé, celui de l'institution au sens administratif du terme. On commençait à savoir beaucoup de choses sur la manière dont les gens, les collectivités et les communautés réagissaient aux atteintes faites au patrimoine (les « émotions patrimoniales »), par exemple. Mais les métiers du patrimoine *stricto sensu* n'avaient pas fait l'objet d'enquêtes ethnologiques. Étant archiviste et conservateur du patrimoine de formation, c'est tout naturellement que m'est venue l'idée de proposer les premiers sujets de ce programme sur les métiers du patrimoine, qui compte aujourd'hui une douzaine de recherches en cours. Mais la possibilité de travailler sur cette question est venue de manière accidentelle : fin 2008, le ministère était installé depuis quelques années seulement dans le bâtiment des Bons-Enfants, qui accueillait les services de la Direction de l'architecture et du patrimoine ; c'était un édifice connu pour sa valeur patrimoniale, et nous avons eu envie de proposer une enquête sur la vie des services de l'administration de l'architecture et du patrimoine dans ce bâtiment, quatre à cinq ans après l'achèvement de sa réhabilitation. Nous avons obtenu les crédits et un accord verbal, et puis le projet a été mis en attente ; il a fallu trouver un plan B, qui nous a été fourni dans le cadre d'un atelier sur la collecte d'archives, qui a été l'occasion d'une rencontre entre Anne Both et Agnès Vatican, directrice des Archives municipales de Bordeaux, et d'une rencontre avec un terrain, celui des archives municipales.

Anne Both :

L'enquête « *Un travail de fonds pour l'éternité. Anthropologie comparée des pratiques archivistiques* » que je vais présenter est en effet partie d'un « plan B ». J'avais fait une première monographie du service d'archives municipales de Bordeaux, et l'envie s'est fait sentir d'aller plus loin. D'où l'idée d'une analyse comparée entre des échelles et des compétences différentes : les Archives départementales et les Archives diplomatiques. L'autre critère était une diversité dans les bâtiments : à Bordeaux, les bâtiments sont anciens et s'écroulent ; dans le Cantal, les bâtiments datent des années 1950 et ont connu plusieurs extensions ; les Archives diplomatiques, quant à elles, sont dans un bâtiment flambant neuf. Je vais d'abord parler du terrain ; j'exposerai les résultats de l'enquête dans une seconde partie. Le principe de l'ethnographie est de saisir le point de vue de l'indigène et de regarder derrière son épaule, comme le disait Mauss ; il s'agit de comprendre le quotidien, les façons de faire et de penser, à partir des catégories des personnes enquêtées. La première difficulté, c'était de trouver un terrain : nous avons essuyé quelques refus avant d'arriver à Bordeaux ; il a fallu montrer patte blanche, mais aussi expliquer en quoi consistait concrètement mon travail, ce qui n'est pas facile à comprendre pour les responsables des services d'archives (Quel est votre statut ? Faut-il qu'on s'occupe de vous ? Qu'allez-vous faire exactement ?). Chaque terrain a duré deux mois, ce qui est long pour un service, mais très court d'un point de vue ethnologique, et aussi du point de vue de la temporalité archivistique.

Les conditions de l'enquête étaient différentes sur les trois terrains. Arrivée aux Archives municipales, j'étais dans la découverte, avec beaucoup de naïveté ; aux Archives départementales j'étais déjà un peu moins naïve, et j'en ai profité pour observer des choses que je n'avais pas encore étudiées, comme le classement ; aux Archives diplomatiques, le service était beaucoup plus grand, avec peu de contact avec les services versants, une faible mobilité au sein du bâtiment ; la direction y est organisée différemment, avec beaucoup moins de polyvalence que dans les petits services que j'avais connus jusqu'alors.



©Anne Both, AM Bordeaux, récolement fonds icono. en salle de tri

J'ai d'abord voulu observer les gens en situation de travail. Travail intellectuel : c'est assez difficile d'observer des gens qui classent, ou qui lisent ; travail à plusieurs : récolement, prise de mesures ; travail en situation avec le public : en salle de lecture avec les lecteurs habitués ; travail laborieux comme le dépoussiérage et l'estampillage ; travail en situation de représentation : en réunion, avec la presse, avec des historiens, avec des donateurs, collectes, visites, commentaires d'exposition.

La première semaine est toujours difficile car il faut trouver sa place sans qu'une place définie vous soit attribuée, et tandis que les gens continuent à faire leur travail. En observant, je prends des notes, sur la

couleur du carrelage, la circulation des biens, des personnes, des informations ; je fais des enregistrements. J'observe des différences, par exemple entre les dépôts : au ministère des Affaires étrangères, les magasins sont petits et tout neufs, il y a une unité des boîtes ; on n'y repère pas les boîtes de manière sensitive comme dans les autres dépôts que j'ai vus, où les boîtes sont toutes différentes. Aux Archives municipales, les dépôts sont comme coupés du monde, on n'y entend aucun bruit, il n'y a pas de fenêtres, on n'a aucun repère temporel. Aux Archives départementales, les dépôts sont aussi un lieu de passage, puisqu'on est obligé de les traverser pour se rendre dans certains bureaux, et que l'on y trouve la photocopieuse ; c'est là qu'on discute de l'endroit où l'on ira déjeuner... Les bureaux sont eux aussi assez différents dans les trois terrains : aux Archives municipales, c'est un vrai musée, avec une invasion de la masse, des boîtes qui montent jusqu'au plafond.

Mon travail a aussi consisté à participer aux tâches des gens des archives, dans la mesure de mes compétences archivistiques quasi nulles, afin d'expérimenter la double immensité, temporelle et matérielle, la masse, le côté laborieux. J'ai monté des boîtes : au début, c'était pénible ; j'ai numérisé des photos : je m'en suis assez vite lassée ; j'ai fait des recherches généalogiques et scientifiques ; j'ai vérifié des inventaires numériques ; j'ai fait de la manutention et du dépoussiérage. Pour expérimenter la temporalité archivistique, j'ai fait du classement, avec l'impression que ça n'en finirait jamais. J'ai fait du renfort en salle de lecture quand il y avait beaucoup de monde. Participer permet de faire l'expérience du travail, de la fatigue et parfois de la lassitude, mais aussi de s'intégrer, de trouver sa place dans un univers de travail, et de comprendre l'organisation, les séries, les logiciels, le fonctionnement général. Cela permet de s'insérer dans un groupe qui comporte évidemment des clans, des jeunes, des vieux, des agents de catégorie A, des agents de catégorie C, des « anciens » présents comme dans un Panthéon imaginaire et souvent cités. C'est aussi une façon de rendre un peu le temps donné, puisque j'ai beaucoup embêté les gens en leur posant des questions.

Je les ai interrogés sur leur parcours. J'ai fait des entretiens de 30 minutes à deux heures, avec la femme de ménage comme avec la conservatrice générale. J'ai essayé de comprendre pourquoi ces personnes travaillaient dans les Archives : pour beaucoup, cela vient d'une passion pour l'histoire ; elles possèdent un master d'histoire mais ne veulent pas enseigner, et s'orientent donc vers les Archives. Personne ne m'a parlé de « vocation » ; certaines personnes étaient tentées par la prépa, les études étaient payées, mais rares sont ceux qui rêvaient d'être conservateurs depuis leur enfance ! Il y a des personnes qui sont arrivées par hasard : les agents de catégorie C, qui vous disent qu'ils sont arrivés « par piston, comme tout le monde » ; ils ont des profils très différents. La passion vient plus tard. Je me suis rendue compte que c'est au fur et à mesure qu'elles me racontent leur parcours que les personnes essaient de donner une cohérence à leur trajet.

Aux Archives municipales, j'ai repéré comme principaux centres d'intérêt des personnes : l'histoire, la généalogie, les vieilleries, l'histoire de l'art, l'histoire des jardins ; aux Archives départementales, la plupart des gens étaient originaires du département en question, et c'est ce qui motivait leur travail : ils se sentaient directement concernés par l'histoire déposée aux Archives. Aux Archives diplomatiques, c'est plus complexe : tous les agents de catégorie C viennent du Ministère et sont en poste pour trois ans, puis repartent ; vous avez ainsi des personnes qui étaient en Direction politique au Quai d'Orsay, et qui arrivent ensuite pour trois ans aux Archives. Ce sont des novices en archivistique, mais elles ont une connaissance très précieuse du fonctionnement du Ministère.

L'enquête consiste aussi à tester les hypothèses de départ, en recoupant et vérifiant les informations : dans toute enquête ethnographique, les gens vous disent quelque chose un jour, et ce sera faux le lendemain, ou dans un autre cadre. Les gens changent d'avis, par exemple lorsqu'ils vous parlent de leurs motivations pour faire ce métier, selon qu'ils sont de bonne ou de mauvaise humeur. Il faut donc revenir plusieurs fois sur certains points. Une enquête oblige par ailleurs à comprendre les présupposés ambiants, tels que, dans les différents services d'Archives, la perception de ce qui est ancien ou contemporain : aux Archives municipales, un fonds de 1997 est ultra-contemporain, tandis qu'aux Archives diplomatiques, un fonds des années 1970 est extrêmement ancien ; j'ai beaucoup questionné les gens là-dessus. Il faut aussi interroger les évidences : j'ai par exemple demandé aux gens quelle utilité ils donnent à leur travail. Le travail ethnographique demande une attention constante au sens des mots pour l'ethnographe non initié au langage spécialisé : un « témoin », en archivistique, n'est pas une personne payée pour surveiller les dépôts comme je l'ai longtemps pensé, mais un petit papier aussi appelé « fantôme » ; d'autres quiproquos ont duré assez longtemps, d'où l'utilité de revenir sur chaque notion, chaque mot employé.

La plupart des personnes n'avaient pas ou peu de représentation de l'ethnologie avant notre rencontre : j'ai dû leur expliquer que leurs propos seraient anonymes, que je masque leur identité, que je change parfois leur fonction ou leur sexe pour qu'ils ne soient pas identifiables. Il y a bien sûr des réticences, légitimes : aux Archives municipales, je suis passée, au début, pour un inspecteur des travaux finis quand j'ai annoncé que je travaillais sur la temporalité archivistique ; les gens ont pensé que je parlais d'horaires, de retards, etc. Par ailleurs, quand vous vous intéressez à une activité particulière, la personne en charge a souvent peur que vous vouliez lui voler son travail ; des rapports de compétition ont vite fait de s'instaurer si l'on n'y prend pas garde. Aux Archives départementales, on me voyait d'abord comme un agent du Ministère – qu'on imaginait d'ailleurs grande et blonde avec un chignon ! – et le photographe m'a proposé de me donner le double de la subvention ministérielle pour que je rentre à Paris... Aux Archives diplomatiques, un rapport d'inspection avait été très mal perçu, et plusieurs personnes m'ont demandé si je venais à la suite de ce rapport. L'ethnologue passe pour un être inclassable, un électron libre qui n'a pas d'horaires, de contraintes de planning, payé pour bavarder toute la journée ; il a un positionnement social indéfini, puisqu'il peut à la fois déjeuner avec un conservateur et dépoussiérer des travées ; il navigue entre la catégorie C et la catégorie A et on ne sait pas trop où le classer ; il n'a pas de poste fixe, de bureau, on ne sait jamais où il est. Je suis aussi souvent passée pour la greffière. Ce qui est intéressant pour moi ne l'est pas forcément pour les gens que j'observe, et inversement : les gens ont du mal à comprendre ce qui m'intéresse, et jugent souvent sans intérêt des activités ou des documents qui, au contraire, m'intéressent beaucoup ; quand je prends des notes, on se fait souvent la remarque

« Attention, elle note », alors que quand je ne note pas, on s'étonne et on me fait remarquer que je devrais noter ; les gens s'étonnent que je sois partante pour tout, y compris pour des activités particulièrement laborieuses.

Mon travail a donné lieu à un espace de discussion où se sont exprimées des confidences, des histoires individuelles (de frictions, de concurrence, de promotions – informations inexploitablement mais intéressantes pour savoir où l'on met les pieds et éviter de faire des impairs), des peurs personnelles (les appréhensions du bâtiment, de la masse ; les cauchemars du premier jour, la peur de se perdre ; les fonds qu'on n'est pas censé avoir, ceux qu'on ne retrouve plus ; les ratages dans les acquisitions ou les restaurations, les privilèges de certains lecteurs...). Mais mon travail a aussi permis de valoriser celui des gens que j'ai rencontrés, de le mettre en lumière : le photographe des Archives départementales m'a dit que personne ne s'était jamais autant intéressé à ce qu'il faisait ; la remarque « Tu me poses des questions qu'on ne m'a jamais posées » est revenue très souvent ; et les gens prennent du plaisir à expliquer ce qu'ils font, d'autant plus qu'à l'exception des archivistes, des conservateurs, des photographes et des administratifs, les gens qui travaillent aux Archives (en particulier les fonctionnaires de catégorie C) n'ont pas de métier à proprement parler : quand on leur demande ce qu'ils font, ils répondent qu'ils travaillent aux Archives ou au Conseil général, ou encore à la mairie.

Mon enquête a suscité des débats internes : lorsque je discutais avec quelqu'un, quelqu'un d'autre intervenait pour donner son point de vue ; ou encore, avant de s'entretenir avec moi, les gens discutaient ensemble et se mettaient d'accord sur ce qu'ils voulaient me dire. Elle a également permis des découvertes : en me montrant quelque chose, on découvrait un document recherché depuis longtemps, par exemple ; ou bien j'apprenais à une personne qui travaillait là depuis longtemps l'existence d'une pièce qu'elle ignorait ; au cours d'entretiens, il m'est arrivé de faire des suggestions, et parfois on a suivi mon avis. Je pense donc que mon enquête a permis de créer un espace de réflexivité au sein des services où j'ai travaillé. Maintenant, j'aimerais savoir ce qu'en pensent les personnes qui ont fait l'objet de mon enquête !

Agnès Vatican :

Je voudrais revenir sur les conditions d'accueil d'Anne Both dans les Archives municipales. À l'époque, nous étions au début d'un important changement : notre bâtiment est extrêmement vétuste et nous allons le quitter en 2014 pour un nouveau bâtiment. Dans ces conditions, je voulais garder des traces de la façon dont ce service a fonctionné, qui pourraient aussi nous servir à le faire évoluer. J'avais été frappée, en arrivant à mon poste en 2000 (mon prédécesseur était resté en poste 40 ans), par certaines particularités du fonctionnement du service : notamment la présence des « Anciens », dont Anne a parlé, et que je n'ai pas connus dans le service où je travaillais auparavant ; ou encore les difficultés de fonctionnement liées

au bâtiment et la façon dont on pouvait les contourner ; enfin, une équipe engagée depuis les années 2000 dans un processus de formation, de professionnalisation et une réflexion sur les métiers, alors qu'elle était constituée à 70 % d'agents de catégorie C. Je considère d'ailleurs comme un enjeu important pour la fonction publique territoriale, où ces fonctionnaires ont longtemps été considérés comme interchangeables, d'arriver à définir des métiers. Quand Anne est arrivée, la Ville a été informée mais est restée indifférente à la chose ; l'enquête n'a donc bénéficié qu'aux Archives. Elle a permis beaucoup d'échanges. Je ne pense pas que la rencontre avec un ethnologue soit particulièrement difficile pour des archivistes : dans notre pratique professionnelle, nous sommes souvent amenés à discuter avec des historiens, mais aussi avec des producteurs d'archives (administrations, entreprises, privés) ; le fait d'établir un dialogue avec une personne d'un milieu professionnel tout à fait différent fait partie de la pratique des archivistes, à travers la collecte (mais aussi la salle de lecture).

L'enquête a duré deux mois, et, comme l'a dit Anne, c'est court. Sa présence a correspondu à une période particulière : en juin, nous avons une fermeture annuelle pendant laquelle nous dépoussiérons l'ensemble de la bibliothèque, de la salle lecture et du dépôt annexe. Cela correspondait également au moment où nous avons lancé le chantier de préparation matérielle des fonds au déménagement. La première équipe venait d'arriver, et il s'agissait de mettre en place ce grand chantier : c'était le gros sujet du moment. En juillet, avec les congés, les Archives passent dans un fonctionnement de service, avec une priorité donnée à la salle de lecture, d'autres activités passant au second plan jusqu'en septembre.

L'équipe a été informée de l'arrivée d'Anne, mais ne savait pas ce qu'elle ferait, l'idée étant que, à partir du moment où elle était acceptée, elle avait carte blanche. Mais ce qu'Anne n'a pas dit, c'est qu'il y a eu une restitution de son travail. Son enquête m'a amenée à réfléchir sur beaucoup de choses, parfois à mettre des mots sur des phénomènes que je percevais de manière intuitive, mais qui s'éclairaient, notamment sur les différences professionnelles avec d'autres métiers du patrimoine, ou encore sur le fait que le chantier de déménagement aurait un impact fort sur nos habitudes et sur notre rapport au temps. Le rapport m'a aussi donné quelques réponses : je me demandais par exemple pourquoi les gens de mon service aiment travailler à la salle de lecture, alors que, dans beaucoup de services d'archives, les gens n'aiment pas cela, cherchent à l'éviter ou comptent leurs heures de permanence. L'enquête d'Anne m'a donné une réponse : les agents expliquent que cela leur permet de revenir à une autre temporalité, de reprendre pied avec le présent, d'avoir une utilité sociale immédiate.

Isabelle Richefort :

Quand Anne Both est arrivée chez nous, notre déménagement n'était pas tout à fait terminé ; il s'est terminé en juillet 2010, exactement au moment où s'est déroulée

l'enquête d'Anne. Auparavant, nous étions au Quai d'Orsay et nous avons douze implantations, avec des annexes un peu partout. Il y a eu une politique de regroupement et, actuellement, nous sommes sur trois sites : le Quai d'Orsay, le bâtiment de l'ancienne Imprimerie nationale rue de la Convention, et le site de la Courneuve. Il avait fallu déménager 50 kilomètres de documents et 12 kilomètres de bibliothèque. Le déménagement a eu des effets sur le personnel : certaines personnes n'ont pas voulu nous suivre à la Courneuve, parce qu'elles appréhendaient le lieu ou parce que ce nouveau site était trop loin de leur logement. Il y a donc eu des nouveaux venus. Comme Anne l'a dit, beaucoup de gens travaillent chez nous pour peu de temps : des agents viennent trois ans à Paris puis repartent en poste ; ils peuvent travailler dans les archives (il y a des centres d'archives et de documentation dans les ambassades et les consulats) ou être affectés à un tout autre secteur (état civil, comptabilité, etc). Ces personnes ont l'impression de ne faire que passer, mais certaines ont une spécialisation « Archives » ou CAD (Centre d'archives et de documentation) ; elles passent chez nous puis deviennent responsables d'un centre d'archives dans une ambassade, par exemple. Parmi les agents de catégorie C, malgré la polyvalence, il y a donc aussi une certaine spécialisation.

Lorsque nous avons annoncé la venue d'Anne Both aux agents de la Direction des Archives, ils ont été étonnés ; personne ne savait trop en quoi consisterait cette enquête. Dans l'ensemble, j'ai l'impression que l'enquête a été bien perçue : les gens la trouvaient valorisante, puisqu'elle s'intéressait à leur domaine d'activité ; c'était nouveau et c'est apparu comme une forme de reconnaissance. Il faut savoir qu'au ministère des Affaires étrangères, la filière noble est évidemment la diplomatie : c'est l'ambassadeur qui est le personnage important – l'archiviste, aussi érudit et qualifié soit-il, est toujours au second plan.

La restitution du travail d'Anne n'a pas encore eu lieu, elle devrait se faire prochainement. Ce qui est sûr, c'est qu'Anne a poussé les gens dans leurs retranchements, en leur posant des questions qu'ils ne s'étaient jamais posées. J'ai été intéressée, dans le rapport, par ses remarques sur le classement (le fait que personne n'ait pu lui expliquer ce qu'était le classement, comment il fonctionnait), mais aussi sur l'élimination.

Edouard Bouyé :

Quand Anne m'a appelé – il me semble que c'était au moment de la mort de Claude Lévi-Strauss – je me suis dit : « Pourquoi pas ? Les Nambikwara, ce sera nous ». Anne Both écrit dans son rapport que l'archiviste est souvent voyeur, et il était bien normal que le voyeur fût vu, qu'il pût être à son tour l'objet d'une investigation. C'est une impression nouvelle que d'être observé par un ethnologue. Mon souci, partagé par la direction des ressources humaines, c'était que l'enquête n'interfère pas avec le

management, qu'Anne ne soit pas dans une position d'assistante sociale, ni de syndicaliste, et pas davantage d'inspection générale, mais que les questions qu'elle poserait permettent une interrogation sur la pratique professionnelle. J'ai dû faire preuve de lâcher prise et tâcher de me déprendre de la peur d'être remis en question. L'important, c'était que les gestes que nous faisons machinalement soient interrogés. Anne arrivait avec une fausse innocence et des questions toujours pertinentes. Le rapport de l'enquête a été relié et mis en bibliothèque, il est ainsi accessible au public et aux agents ; Anne est aussi venue faire une restitution.

Comment mesurer l'impact de ce travail sur l'évolution des pratiques professionnelles de l'équipe ? Je ne saurais pas le dire. Mais j'ai quelques exemples de changements qu'elle a apportés : Anne est arrivée alors que nous finissions les grosses opérations de numérisation et de mise en ligne de l'état civil, et elle m'a alerté sur la dichotomie qui était en train de se créer entre les « geeks » et ceux qui ne touchaient pas tellement à l'informatique. Cela m'a fait réfléchir et m'a rendu attentif, dans ma gestion de l'équipe, à ce point particulier. Redresser des pratiques, oui, en même temps on ne peut pas instrumentaliser le travail ethnographique. C'était l'un des enjeux : éviter l'instrumentalisation réciproque.

Eric Laforest :

Je voudrais témoigner en tant qu'agent enquêté par Anne. Je suis restaurateur aux Archives nationales, et je peux témoigner du fait que c'est la première fois que quelqu'un vient nous demander comment on perçoit les notions de temporalité, de masse, de visibilité, ce qu'elles représentent pour nous. J'ai trouvé cet échange très intéressant. Par ailleurs, le travail d'un ethnologue dans un milieu fermé, en vase clos, est très intéressant à observer ; parfois, on se demande qui est l'indigène !s



©A. Both, AD Cantal, numérisation d'archives orales en vue de leur mise en ligne

Anne Both :

Aux Archives nationales, il est arrivé que des restaurateurs avec qui je m'entretenais soient frustrés par la durée de l'entretien : même s'il s'agissait d'entretiens très ouverts, j'avais une trame à respecter et des sujets à approfondir, je recentrais parfois les discussions, je mettais des limites temporelles aux entretiens, alors que mes interlocuteurs avaient encore des choses à dire. Pour eux, c'était un espace de discussion.

Anne Monjaret :

Je travaille également sur les Archives nationales, et c'est intéressant de confronter nos travaux. Anne s'est concentrée sur l'atelier de restauration, tandis que je parcours l'ensemble des services, ce qui est assez frustrant : c'est presque une pré-enquête. Dans chaque service, je suis d'abord accueillie par la direction, puis « lâchée » dans le service, où je me promène accompagnée des photographes ; c'est intéressant, car je peux dire que j'observe les Archives par le regard des photographes.

Au début, j'étais une accompagnatrice, et au fur et à mesure se crée un véritable échange : je leur fais remarquer des choses qu'ils n'auraient pas pensé à regarder, ils m'en font remarquer d'autres. Mon enquête prend ainsi un autre sens, puisqu'elle ne dépend plus seulement de mon regard. Je travaille par entretiens ; je n'ai pas l'approche par le travail qu'a eue Anne. J'ai abandonné le bloc-notes pour un magnétophone que je laisse tourner sans arrêt, si bien que j'enregistre tous les sons et bruits environnants. Je considère que cela aussi a un sens, et je prends en compte, dans mon enquête, les silences et les bruits. Pour les photographes, c'est un projet qui représente à la fois une contrainte (puisque'ils y participent en plus de leurs activités quotidiennes) et une liberté de travailler différemment de ce qu'ils font d'habitude. Ça change aussi leur regard sur ce qu'ils font au quotidien. Mon approche est donc un peu différente de celle d'Anne ; c'est une autre façon d'approcher un monde professionnel.

François Gasnault :

Anne, qu'avez-vous pensé des bâtiments d'archives ? Correspondaient-ils à la représentation que vous en aviez ? J'ai été responsable de centres d'archives, et j'ai souvent été impressionné par l'impact très violent que la monumentalité des bâtiments produisait sur les gens, même préparés.

Anne Both :

Les Archives municipales de Bordeaux sont le premier bâtiment d'archives que je visitais : ce fut un choc. Depuis, c'est à chaque fois aussi impressionnant, d'autant qu'il y a toujours une mise en scène qui accompagne une première visite (« Attendez, vous n'avez encore rien vu ! »). Les personnes que j'ai interrogées m'ont fait part de cette très forte impression produite par la masse, par l'immensité ; les

cauchemars des premiers jours, pour les nouveaux venus, concernaient toujours la peur de se perdre dans le bâtiment.

Agnès Vatican :

Lorsque l'on fait visiter le dépôt à l'occasion des Journées du Patrimoine, il arrive que des personnes se sentent mal : l'odeur, l'obscurité, l'exiguïté, la masse de documents produisent un effet violent.

François Gasnault :

Comment les enquêtés ont-ils introduit la démarche auprès de leurs équipes, et comment celles-ci ont-elles réagi ?

Edouard Bouyé :

Comme le projet venait du Ministère de la Culture, cela n'a pas posé de problème – ce qui prouve que l'État est encore crédible : cela mérite d'être noté... L'équipe non plus n'a pas posé de problème ; elle s'est simplement demandé à quoi sert une ethnologue, mais a accepté d'être les Nambikwara. Personne n'a manifesté d'hostilité ni de refus.

Isabelle Richefort :

J'ai informé l'équipe de la venue d'Anne par mail, car le service étant très grand et les bureaux très éloignés les uns des autres, l'information circule mal ; je n'ai pas présenté ça comme quelque chose de négociable, mais j'ai bien fait comprendre à tous que s'ils ne désiraient pas s'entretenir avec Anne, ils étaient bien entendu libres de refuser.

Agnès Vatican :

J'ai considéré qu'à partir du moment où Anne était accueillie dans le service, c'était à elle de jouer, d'établir des relations avec les personnes du service.

Ghislaine Glasson Deschaumes :

En tant que centres d'archives enquêtés, avez-vous parfois senti le besoin de poser des limites ? Quant à vous Anne, quelles limites avez-vous rencontrées, ou vous êtes-vous données durant vos enquêtes ?

Agnès Vatican :

Je ne me suis pas posé la question. Je me suis dit que si un problème se posait, on verrait à ce moment-là. Concernant le rapport d'Anne sur notre service, même si les entretiens sont anonymes et les identités brouillées, je reconnais tout le monde ; je ne l'ai donc pas communiqué à la hiérarchie, car je considère que cette aventure nous est propre, qu'elle ne concerne pas la Ville, et qu'elle ne doit pas mettre certaines personnes en porte-à-faux. Il sera peut-être plus facile de communiquer le

rapport final, qui concerne les trois services d'archives, que le rapport qui concerne notre service exclusivement.

Isabelle Richefort :

De notre côté aussi, nous reconnaissons tous les agents de notre service dans le rapport. Mais je n'ai rien lu qui puisse leur porter préjudice, d'autant moins qu'en raison du *turn-over* important que nous connaissons, un tiers au moins des enquêtés ont déjà quitté le service. Concernant les limites, j'en vois une dans les questions de sécurité du bâtiment (les badges...), auxquelles nous sommes confrontés comme tous les services du ministère des Affaires étrangères. Je vois une autre limite dans le fait que les personnes interrogées n'ont pas forcément de recul sur ce dont elles parlent, ni de vision globale du service ; il faut donc prendre comme tels les points de vue individuels qui se sont exprimés. Parfois les gens font même des erreurs flagrantes (par exemple en donnant des chiffres erronés) !



©A.Both, Salle des inventaires dans le nouveau bâtiment des archives du min. des Affaires étrangères

[Intervenant non identifié] :

Mais ces points de vue individuels, c'est l'objet même de l'enquête ! Cela dit, la question se pose de savoir ce que doit faire l'ethnologue dans le cas d'une erreur manifeste, puisque donner un chiffre erroné, par exemple, révèle aussi quelque chose de la personne qui fait cette erreur.

Edouard Bouyé :

Anne a eu carte blanche, et concernant les confidences, j'ai considéré que la

déontologie de l'ethnologue déciderait si elle devait utiliser certaines confidences ou en garder d'autres pour elle.

Anne Both :

Pour moi, la grande limite, c'est le temps que j'ai passé sur le terrain : je trouve que deux mois, c'est beaucoup trop court. On a à peine le temps de comprendre comment les choses fonctionnent, qu'il faut déjà s'en aller. C'était une contrainte financière ; si j'avais pu, je serais restée plus longtemps.

Christian Hottin :

Au départ, il n'était pas prévu qu'il y ait une suite après l'enquête aux Archives municipales de Bordeaux. Nous avons bénéficié de queues de crédits, et il y avait très peu d'argent disponible ; c'est d'ailleurs une chance qu'Anne ait pu travailler à Bordeaux, car la somme avait été calculée pour un terrain à Paris intra-muros. C'est un problème récurrent de savoir comment assurer des immersions relativement longues sur le terrain, compte-tenu de l'état des crédits du programme 186, qui oblige à diminuer les financements.

Indépendamment du contenu et des résultats, ce qui me frappe c'est la satisfaction qui ressort auprès des enquêtés à propos du fait d'avoir été interrogés et de diffuser, avec un sentiment de légitimité, un discours sur les archives qui n'est pas celui que tiennent d'ordinaire les archivistes. Pour moi, cela fait contraste avec une situation que j'ai vécue de l'intérieur, puisque j'étais arrivé depuis peu à l'administration centrale lorsque le rapport de Nathalie Heinich sur les critères de l'inventaire général⁷ est sorti ; de manière plus ou moins directe, plusieurs conservateurs du service ont exprimé l'impression d'une concurrence de légitimité dans le discours sur l'inventaire général. Avec cette idée qui revenait souvent que tous les contextes sont particuliers : le rapport, commandé avant la décentralisation, tombait juste après, et singulièrement mal.

Je précise aussi que le fait que cette enquête pourrait avoir des conséquences, un impact sur les services enquêtés, est précisément ce qui a fait échouer le plan A dont j'ai parlé tout à l'heure : on ne s'inscrivait pas dans une perspective de pure recherche, et sans que nous cherchions à tout prix à avoir un impact, il était possible qu'il y en ait un. Je m'attendais à ce que l'enquête amène à réfléchir sur les pratiques professionnelles, en revanche je suis étonné d'entendre qu'elle ait parfois pu amener des modifications, même ponctuelles.

Anne Both :

Il faut néanmoins voir que l'action va dans les deux sens. Je peux amener les gens à modifier leurs pratiques, mais les gens peuvent aussi agir sur moi. Entre autres, par la manipulation : j'ai échappé de peu, dans un service de restauration, à un complot

⁷ Nathalie Heinich, *L'inventaire et ses critères*, Rapport remis au ministère de la Culture, 2006.

des enquêtés qui avaient le projet de me rendre folle et de me discréditer en inventant un tas de mots prétendument techniques, que j'aurais repris sans savoir qu'ils n'existaient pas !

[Intervenant non identifié] :

Parfois les gens racontent des choses très personnelles, des rêves, des émotions. Il faut préserver ces confidences intimes, on ne peut pas les transmettre. On tombe bien là sur une limite...

Quelles étaient les spécificités de ce terrain aux Archives par rapport à vos terrains précédents, qui étaient tout de même assez différents (unité hospitalière, gendarmerie...) ?

Anne Both :

Ce qui était très particulier aux Archives, c'est que les gens, dans un premier temps, ne parlent pas beaucoup : le classement, la lecture sont des activités silencieuses, les personnes sont très concentrées, et ce sont de grands moments de solitude pour l'ethnologue ! En salle de lecture, on a l'impression qu'il ne se passe rien (ce n'est évidemment pas le cas), et il est très difficile de collecter des données. En unité de cancérologie, il se passe des choses ! En patrouille de nuit avec des gendarmes, il se passe des tas de choses ! La temporalité n'est pas la même, les cycles sont très longs : on commence un travail bien avant que vous n'arriviez et on le terminera longtemps après que vous soyez partie ; vous suivez rarement un travail du début à la fin.

Hélène Hatzfeld :

Il me semble que cela pose la question de la relation entre la recherche et le lieu : les Archives et les gens qui y travaillent sont ici pris comme objet d'étude, et ils ne sont pas mis en situation d'être eux-mêmes acteurs de cette recherche (ils n'ont pas le temps, ils n'y sont pas préparés, ils ne savent pas pourquoi cette enquête a lieu, ce qu'elle peut leur apporter). Ce n'est pas une situation d'interaction, et l'ethnologue se trouve dans une position d'étrangeté par rapport aux gestes silencieux des archivistes.

Anne Both :

Cela n'est vrai qu'au début. La première fois que j'ai observé une restauratrice regarder un registre médiéval pendant une demi-heure, j'étais exaspérée. C'est terrible au début ; ensuite, j'ai compris qu'elle avait besoin de regarder, de comprendre comment le livre était fait pour pouvoir le restaurer.

Béatrice Fraenkel :

J'ai eu l'occasion de faire une enquête dans une usine, auprès de gens qui font des travaux très physiques. Un enjeu important et difficile était justement de comprendre

la part intellectuelle de ces travaux manuels. Il me semble un peu artificiel d'opposer des métiers immobiles et silencieux qui nous seraient, à nous ethnologues, difficiles d'accès, et des métiers manuels et « faciles » pour nous. C'est la question de l'ethnographie du travail qui se pose ici : on est toujours confrontés à un mélange entre activité physique (même dans les Archives) et activité intellectuelle. Mais quand on se prépare à entrer dans un monde de lettrés tel que celui des archives, on s'attend à tomber sur ces silences, non ? Comment vous êtes-vous préparée, compte-tenu de vos terrains précédents, à affronter ce type d'activité intellectuelle ? Quelles hypothèses préalables aviez-vous formulées, quelle idée aviez-vous de ce monde des archives ?

Anne Both :

Mes hypothèses de départ concernaient surtout la masse et la temporalité. Je ne savais pas ce que faisaient des archivistes. J'imaginai un espace calme, confiné, avec des gens sérieux, mais pas des gens qui pouvaient passer des semaines entières sur un inventaire, dans une concentration qu'on ne peut pas interrompre.

[Intervenant non identifié] :

Dans quelle mesure le séminaire⁸ qui a précédé votre terrain à Bordeaux vous a-t-il préparée ? Vous a-t-il donné des points d'appui ?

Anne Both :

Oui, mais j'ai aussi constaté des différences. En Archives départementales et municipales, les enjeux ne sont pas les mêmes qu'aux Archives nationales : il y a des enjeux locaux (relations avec les collectivités locales), des budgets différents, un matériel différent... Quand on est à la tête d'un service d'Archives départementales ou municipales, on gère un tas de choses, des recrutements aux fuites d'eau ; la réflexion archivistique est bien sûr présente, mais le travail dépasse largement cet aspect. Le niveau national et le niveau local sont vraiment deux catégories différentes.

2. Les résultats de l'enquête

Anne Both :

Cette enquête est le résultat de six mois de présence quotidienne, quelques week-ends et du hors-travail le soir. J'ai fait 74 entretiens, dont 61 retranscrits, soit environ 870 pages de retranscription, 16 carnets d'enquête, 1500 photos et 16 prises de son. L'idée était de mettre au jour les procédés qu'inventent les « gens des archives »

⁸ Atelier « Enquête sur la collecte - Pratiques et regards sur la constitution des archives », organisé par le IIAC-LAHIC (CNRS) le MCC (DAPA - ME), organisé par Yann Potin et Christian Hottin, 2009, 2010.

(puisque je ne peux pas les appeler « archivistes ») pour composer avec la double immensité à laquelle ils doivent faire face : l'immensité matérielle (l'infini versement) et l'immensité temporelle (l'éternité de la conservation de cette masse). Une des caractéristiques des archives, c'est qu'elles ont pour limite l'infini, ce qu'on comprend dès la visite des dépôts.

La masse provient de trois phénomènes :

1° un lourd héritage : les archives des siècles précédents, avec les traces des « Anciens » qui font toujours partie de l'équipe, qui ont laissé des arriérés, des instruments de recherche ; les gens des archives savent qu'ils reprennent le travail de leurs prédécesseurs et que quelqu'un prendra le relais du leur ; ils ne sont que les maillons d'une longue chaîne.

2° Les versements intarissables: l'administration produit toujours du papier, et a obligation légale de verser ces papiers aux Archives (l'administration centrale aux Archives diplomatiques, le Conseil général aux Archives départementales et la Mairie aux Archives municipales), et les services d'archives ont obligation de les conserver. Des événements provoquent de nouveaux versements : nouvelle direction, réorganisation, changement de services, remaniements ministériels. Se pose évidemment le problème de l'encombrement. Les fonds ne cessent jamais d'entrer, les tablettes se remplissent toutes seules, dans une sorte de mouvement qu'on ne peut pas contrôler.

3° L'accroissement délibéré, par quoi on entend : 1) la collecte active qui consiste à récupérer les fonds publics qui auraient dû être versés, sachant qu'il y a des services très réticents : les versements dépendent beaucoup de la personnalité du chef de service ; le changement de poste est en général suivi d'un versement ; mêmes aux Archives diplomatiques, où le diplomate signe un PV de récolement avant son départ, il existe des réticences. 2) Les documents qui entrent par voie extraordinaire ou exceptionnelle : documents qui ne viennent pas forcément des services versants, mais de dons : par exemple aux Archives municipales de Bordeaux, les notables donnent régulièrement depuis plus d'un siècle ; aux Archives diplomatiques ce sont les papiers d'agents ; c'est moins flagrant aux Archives départementales, où le conservateur mène donc une politique active. 3) La collecte chez des particuliers, qui demande beaucoup de temps, de patience et de ténacité. Chaque fois qu'il y a un don, c'est une sorte de promesse pour la suite : on obtient un fonds en espérant en obtenir plus tard un autre, plus intéressant encore. Nathalie Heinich, dans *La fabrique du patrimoine*, souligne la nature boulimique de la patrimonialisation : c'est comme si l'on ne pouvait jamais s'arrêter. 4) La fabrication d'archives : les archives sonores, orales (aux Archives diplomatiques, ce sont des entretiens, des récits de carrière) ; les photographies ; les copies, les microfilms, la numérisation. Tout cela contribue à augmenter la masse.

Quelle marge de manœuvre ont les gens des archives face à cette masse ? Ils peuvent réduire un peu le mouvement en amont, en donnant des instruments aux services versants (en leur expliquant qu'il faut jeter les doubles, qu'il y a une durée d'utilité administrative au-delà de laquelle on peut se débarrasser d'un document). Aux Archives diplomatiques, le cas est un peu différent puisque chaque direction possède un CAD (les anciens bureaux d'ordres et d'enregistrement du courrier), qui classe en amont et en interne. Les gens des archives peuvent aussi rejeter du vrac (c'est assez rare), ou renvoyer un versement (« Nous ne sommes pas une poubelle », « On n'est pas des déménageurs » ; mais c'est là aussi assez rare). Aux Archives municipales de Bordeaux, les archives intermédiaires sont refusées – mais le bâtiment est tellement saturé qu'on ne voit pas comment faire autrement ; il y a d'ailleurs des fonds en souffrance, si bien qu'on sait déjà que dès le déménagement réalisé, il faudra faire face à une énorme vague de versements.

La masse demande à être organisée, d'autant que la moindre opération prend très vite une dimension pharaonique : préparation du déménagement aux Archives municipales de Bordeaux ; numérisation et lancement du site aux Archives départementales ; emménagement et cotation des fonds aux Archives diplomatiques : il y a toujours de gros chantiers qui s'enchaînent. Organiser, c'est d'abord aménager l'espace : si la conservation des fonds est éternelle, les bâtiments, eux, ne le sont pas ; il faut régulièrement faire face au problème du contenu et du contenant. On observe une sorte de cycle : aux Archives municipales la masse est omniprésente, elle attaque même les structures du bâtiment ; aux Archives départementales, il y a eu deux extensions, et il y a une distance raisonnable entre la masse et les visiteurs : elle est visible sans être oppressante ; puis, quand l'espace est vraiment saturé, il y a déménagement dans un bâtiment ultra-moderne, comme aux Archives diplomatiques où l'on a, bien séparés les uns des autres, un espace pour le public, un espace pour le personnel et un espace pour les documents, et où la masse est comme absente, mise à distance. En Archives territoriales, on se repère essentiellement dans les dépôts de manière sensitive, à l'odeur et à la vue, et on connaît bien les fonds, car ce sont à peu près toujours les mêmes documents qui sortent ; aux Archives diplomatiques, c'est beaucoup plus difficile pour les magasiniers d'accéder aux documents : les dépôts sont petits, ils ont tous les mêmes boîtes, il n'y a pas de repères visuels.

La masse demande aussi à être classée. « Classer » est un terme polysémique difficile à expliquer : cela signifie tout et son contraire. Les gens des archives décrivent généralement cette opération de la façon suivante : on fait un balayage rapide, on fait des tas, on élimine, on repère des catégories, on ordonne selon un plan de classement, on rédige un instrument de recherche. En réalité, cela n'a rien de systématique : on peut classer sans ouvrir les boîtes, parfois il n'y a aucune

élimination (comme pour les dossiers de permis de construire). Aux Archives diplomatiques, les archives sont très classées : quand elles arrivent, elles ont été préalablement classées, et le plan de classement est établi avant même la création des documents ; les fonds sont vérifiés par une cellule de classement. « Instruments de recherche » est aussi un terme générique qui varie suivant le moment, la personne, la nature des documents. Ils peuvent être synthétiques, analytiques, numériques ou méthodiques... À côté des gros fonds, il y a de petits fonds complexes, qui échappent au cadre de classement classique ; ce sont souvent des fonds privés ou prestigieux. En Archives territoriales, ce sont les seuls que les conservateurs classent, et toutes les étapes du classement sont respectées : balayage, tas, élimination, catégories, plan de classement, etc.

La masse est fractionnée. On peut fractionner en divisant le travail lors de gros chantiers : le contrôle des bobines de microfilms, les prises de mesure pour le déménagement, le dépoussiérage. Comme les cycles complets, dans le temps très long des archives, sont assez rares, on peut aussi fractionner le travail en inventant des repères imaginaires : « J'ai fini à la lettre B », « j'ai terminé telle travée, telle tablette ». La fin d'un travail très long, qui a pu durer plusieurs années, n'est jamais marquée ; les gens vous disent : « Dès que j'ai fini mon fonds, on m'en donne un autre ; c'est interminable, c'est infini. » Les repères, ce sont donc de petites choses, comme la fin d'une travée, d'une liasse, d'un dépôt. La ruse, c'est de se réjouir de ce qui a déjà été fait, et surtout d'éviter de penser à ce qu'il reste à faire. Il existe un autre fractionnement : tous les documents isolés, sortis du circuit : les fonds en restauration, les fonds non communicables, et aux Archives diplomatiques les fonds réservés.

Les gens des archives sont confrontés à l'éternité. Je leur ai demandé ce que cela voulait dire, de travailler pour l'éternité, de prendre son temps, d'en perdre, d'en manquer. Il y a deux types de travail : le travail de fond, qui n'a pas de délai, et le travail que l'on est obligé d'accélérer. Pour le travail de fond, les échéances sont improbables, et ce n'est pas une priorité. Or, face à l'infini, on travaille par priorités, on choisit sans arrêt ce qui est prioritaire ou non. Quand je demande s'il y a des délais pour un travail, on me répond soit qu'il n'y en a pas, soit qu'il était fixé à l'an passé ou qu'il a été repoussé, ce qui revient à ne pas vraiment avoir de délais. Le travail de fond est en fait exécuté pendant les temps morts, en parallèle des travaux prioritaires. Il s'agit de classement, de correction de plans de classement, de saisie, de relecture, de vérification ou de correction d'inventaire, de la numérisation de dizaines de milliers de photos... autant de choses qui prennent du temps et ne peuvent pas se bâcler. Comment peut-on manquer de temps en l'absence de délais ? Même face à l'éternité et à l'infini, le temps fera toujours défaut.

Face à ce travail de fond, les gens essaient de tenir le rythme, et se fixent leurs propres délais. Par exemple, 250 images à numériser dans la journée ; ou encore la fixation de dates butoirs. Les personnes ressentent absolument la nécessité de fractionner leur travail, et évaluent leur propre travail en fonction des objectifs qu'elles se fixent. Les conservateurs eux-mêmes ne s'engagent jamais par écrit sur des délais de classement. Aux Archives diplomatiques, dans la cellule classement a été expérimentée l'instauration de délais et de quotas, avec un gros fonds et un petit fonds à classer en un mois ou deux. En fait, on observe que le même phénomène se reproduit : les gens laissent de côté le gros fonds et avancent sur les petits fonds. Les personnes ont aussi des « affaires personnelles », des recherches qu'ils prennent à cœur, pour lesquelles il n'y a pas de délais, mais qu'elles veulent faire tout de suite, car elles concernent des personnes : le cadastre, la généalogie, les biens spoliés, les recherches pour les disparus d'Algérie... Ils essaient de le faire rapidement, de ne pas faire attendre les gens, conjuguent le vite et le bien. Pour une fois, ils peuvent avoir un résultat immédiat, qui se double d'un sentiment d'utilité. C'est comme un pied de nez à l'éternité.

Il existe également des échéances externes, qui échappent aux gens des archives. Quand j'ai demandé ce qu'est l'urgence archivistique, on m'a répondu en Archives municipales « C'est urgent, on me l'a demandé la semaine dernière » – ce qui témoigne d'un drôle de rapport au temps. Le jour où il y a eu une fuite d'eau dans le bâtiment et que les pompiers sont intervenus, les gens étaient contents de me dire que je l'avais, mon urgence ! Il y a les communications administratives, auxquelles une cellule est spécialement consacrée aux Archives diplomatiques, avec deux navettes par semaine. Un déménagement est aussi une échéance, avec ses dates et ses étapes. Aux Archives diplomatiques, les fermetures de postes à l'étranger sont des échéances, le travail ne peut pas attendre. Il y a des échéances légales, des demandes par des lecteurs de fonds qui ne sont pas classés et qu'il faut donc classer très vite. Aux Archives diplomatiques, des chercheurs viennent du monde entier consulter des documents qui doivent de façon urgente être mis à disposition. Il y a aussi les dérogations et les recours CADA (Commission d'accès aux documents administratifs), auxquels il faut répondre dans les 15 jours. La valorisation, les Journées du Patrimoine nécessitent d'être prêt à temps.

Il y a donc une concurrence de temporalité entre le travail de fonds et les urgences périphériques. Il y a le temps des archives, et il y a le reste. Aux Archives municipales, j'ai entendu parler du « monde réel », le monde des délais et des imprévus qui vient perturber le monde hors du temps des archives. Il y a vraiment un antagonisme entre le temps archivistique qui s'étire à l'infini et la demande de la société.

Agnès Vatican :

Je suis d'accord sur le fait qu'il y a deux temporalités différentes, celle du travail de traitement ou travail de fond, et celle des autres tâches archivistiques, mais je n'irais pas jusqu'à dire que ces autres obligations ne font pas partie du « temps des archives ». Ce dont parlent les gens des archives, c'est du monde extérieur qui interfère sur le travail de fond, mais cela fait bel et bien partie de leur travail, de leur mission. C'est aussi un temps des archives.

François Gasnault :

Je trouve intéressant de penser cette question en termes d'espace. En fait, ce que nous décrit Anne Both, c'est un monde où la règle de la claustration est en permanence contrariée. On essaie de se cloîtrer dans le monde des archives, mais le monde extérieur fait sans cesse irruption. Il y a une aspiration forte de l'archiviste à se protéger derrière une clôture qui est pourtant perméable.

[Intervenant non identifié] :

Les sollicitations « extérieures » sont certainement aussi salvatrices dans un sens, puisqu'elles apportent aussi une diversification dans le travail.

Anne Both :

On a l'impression que les gens des archives passent du passé au futur, avec le présent comme « monde réel » ; ils travaillent à partir du passé pour le futur, et le présent, à l'échelle des archives, est parfois presque insignifiant.

Agnès Vatican :

C'est vrai, et les gens des archives le revendiquent avec fierté. Ils peuvent déclarer devant des collègues de la mairie ébahis : « Nous, nous travaillons pour l'éternité. »

Anne Both :

Mais c'est paradoxal, puisque si les gens des archives travaillent pour l'histoire, pour les générations futures, la salle de lecture tient aussi une très grande place : la livraison des documents se fait bel et bien en continu grâce à une équipe de renfort, on ne fait pas attendre le lecteur, et là, on est bien dans le présent.

Aux Archives départementales, l'introduction d'une nouvelle temporalité s'est faite avec internet et l'instauration de l'immédiateté. Cela a introduit une masse virtuelle en plus de la masse physique, et du temps réel, avec l'inventaire immédiatement mis en ligne. Cela s'accompagne d'un sentiment d'urgence : c'est comme une grosse machine qu'il faut alimenter, mettre à jour. Outre l'univers à la fois matériel et intemporel des archives, on a ici un univers immatériel et immédiat lié à internet. On observe que les jeunes diplômés travaillent pour ce deuxième univers, tandis que les personnes plus âgées et peu ou pas diplômées restent les mains dans le papier.

Toujours aux Archives départementales, la promotion d'un « document du mois » crée une temporalité encore différente ; c'est une manière de faire l'actualité (avec des documents anciens devenus communicables), et l'actualité n'est plus seulement ce qui vient contrarier de l'extérieur le travail des archives.

Aux Archives diplomatiques, c'est plutôt l'actualité diplomatique qui commande, sachant que – c'est une spécificité des Archives diplomatiques – chaque document qui sort de l'imprimante est nativement une archive puisqu'il est coté et enregistré tout de suite. Tandis qu'ailleurs, c'est lorsqu'un document de travail ne sert plus à travailler qu'il devient une archive, ici, avant même d'être utilisé comme document de travail, c'est déjà une archive. On assiste à un vieillissement prématuré des fonds. Les archives diplomatiques sont toujours vivantes : elles deviennent très vite anciennes, mais elles peuvent rajeunir très vite en redevenant un document de travail, ce qui n'est pas le cas en Archives territoriales où, une fois versées, les archives restent aux Archives.

Comment les gens des archives parviennent-ils à progresser dans l'immensité ? Le travail archivistique peut être un travail sur un feuillet, ou bien sur des kilomètres linéaires ; cela peut être du pièce à pièce ou de la recherche d'un nom sur des listes interminables ; parfois l'archiviste ouvre une boîte et trouve très vite ce qu'il cherche, parfois il doit avoir le nez collé sur un document pendant des heures. Il peut y avoir du travail à distance : la saisie des inventaires par quelqu'un qui ne voit pas les documents, mais qui a une action sur eux ; aux Archives diplomatiques il y a de la gestion à distance, avec le conseil dispensé aux responsables des services d'archives en poste sur les éliminations, le classement de documents (documents que les gens des Archives diplomatiques à Paris ne verront jamais puisqu'ils sont ensuite acheminés vers Nantes). On fait également de la mise en tableaux pour avoir une vision d'ensemble : aux Archives diplomatiques il y a un tableau Excel de 4 365 signes. Il existe aussi des « méta-données » : l'inventaire des inventaires, les archives des archives, qui constituent un autre niveau de description. On peut donc avoir une vision très microscopique ou bien très éloignée sur les archives.

Les gens sont confrontés à la fois à l'utilité et à la dérision ; ils ont des raisons de se décourager, d'être las, frustrés – avec l'impossibilité d'exprimer ce découragement, de même que chez les gendarmes personne n'exprime sa peur alors qu'il y a des situations à risque. Les raisons de l'engagement ne sont pas les mêmes pour tout le monde. En Archives municipales, les gens s'engagent plutôt pour l'histoire ; ils travaillent pour l'éternité et sont obligés de croire à la figure de l'hypothétique historien qui viendra un jour ouvrir les boîtes qu'ils ont constituées. Aux Archives départementales, comme les personnes sont toutes originaires de la région, qu'il y a beaucoup de généalogistes et qu'internet a été instauré, on travaille pour le présent, pour les lecteurs d'ici et maintenant ; les fonds les concernent, concernent leur

famille ou leur patrimoine. Au Ministère, on travaille pour la diplomatie, sachant que les archives resteront un outil de travail diplomatique ; on n'a pas l'idée qu'il s'agit d'un bien commun puisqu'on travaille avec la notion de confidentialité ; on n'a pas non plus de proximité avec les lecteurs, qu'on ne connaît pas.

Pour conclure, on peut dire que les gens des archives travaillent dans la discrétion et l'anonymat, pourtant ils ont accès à des trésors secrets – dont ils ne profitent pas : on ne vagabonde pas au hasard dans les archives, on n'ouvre pas une boîte sans savoir pourquoi. Ils apprécient l'émotion provoquée par les documents, l'expérience physique, historique ou esthétique. On observe les mêmes mécanismes dans les trois services : le travail devient lui-même un héritage, il y a un travail de fond et des tâches périphériques, une absence de délai, des stratégies d'organisation et de fractionnement de la masse. Les engagements, eux, sont différents dans les trois services en question.

Ghislaine Glasson Deschaumes :

La fonction sociale et culturelle des Archives diplomatiques est-elle suffisamment valorisée par le Quai d'Orsay à l'égard des usagers potentiels ? On pourrait imaginer qu'il y ait d'autres usagers de ces archives que les seuls diplomates ou historiens, par exemple des personnes en charge de projets culturels, ou des personnes en poste qui auraient besoin de savoir ce qui s'est fait avant elles. Qu'en est-il exactement ?

Isabelle Richefort :

Nous avons souvent affaire à des demandes de recherches émanant d'ambassades ou d'instituts culturels : on nous demande de repérer les documents intéressants et de constituer un dossier, qui sera consulté par la personne concernée lorsqu'elle sera de passage à Paris, ou bien que l'on envoie sous forme de photocopies ou sous forme numérisée.

[Intervenant non identifié] :

Vous avez parlé de « gens des archives ». Est-ce parce que les gens que vous avez rencontrés dans votre enquête hésitent à se revendiquer archivistes ? Dans mon expérience de chef de service aux Archives, j'ai rencontré des personnes qui disaient être archivistes, mais aussi très souvent des gens qui disaient « Moi qui ne suis pas archiviste... », alors même qu'ils travaillaient aux Archives depuis des années. Il y a une représentation selon laquelle peut légitimement se dire archiviste celui qui passe son temps à l'activité noble de classement, tandis que celui qui cherche les documents ou encore qui fait de la valorisation ne peut prétendre à ce titre. C'est amusant parce que dans le monde de l'entreprise, au contraire, être archiviste est l'un des derniers échelons avant agent d'entretien et n'a rien de valorisant.

Anne Both :

Les gens m'ont souvent dit « Je ne suis pas archiviste » parce qu'ils entendent par archiviste un archiviste-paléographe, un chartiste. Maintenant, avec la nouvelle génération, les personnes (souvent titulaires d'un master) se revendiquent un peu plus facilement archivistes. Une personne de catégorie C qui n'a pas terminé sa thèse et qui classe un fonds iconographique ne se dira jamais archiviste ; en revanche une personne qui a un master en archivistique d'Angers ou de Saint-Quentin pourra se dire archiviste. Les personnes intègrent cette différence, et l'idée qu'il y a des choses qu'on ne peut pas dire parce qu'on ne mérite pas le titre.

[Intervenant non identifié] :

Pouvez-vous revenir sur l'affirmation « Nous travaillons pour l'éternité », qui me paraît à la fois étrange et non spécifique aux Archives puisque les conservateurs de musées pourraient en dire autant ?

Anne Both :

Je n'ai entendu cette expression qu'aux Archives municipales de Bordeaux ; quand j'ai demandé aux gens des Archives départementales du Cantal s'ils travaillaient pour l'éternité, ils m'ont ri au nez. Il y a une sorte de transfert du document au travail lui-même : les documents sont supposés être conservés pour une durée sans limite, et cette caractéristique semble déteindre sur le travail de celui qui les traite. Les gens des archives ont l'idée qu'ils font des opérations définitives (personne ne reviendra sur le classement qu'ils ont opéré), donc c'est un travail éternel. L'idée de travailler pour l'éternité vient aussi du fait qu'ils travaillent dans l'anonymat, en supposant que c'est bien plus tard que ce travail sera reconnu. D'ailleurs ils ne s'en plaignent pas. Peu de gens savent que les gens des archives existent : ils n'ont même pas de métier désignable, ils n'ont pas de carte de visite, ils ont souvent un téléphone pour plusieurs, quand une correspondance est préparée par un agent, elle est signée par son chef⁹ ; ce sont des gens qui n'apparaissent pas. Seuls les services versants, pour qui ils sont des interlocuteurs, les connaissent. Même leurs conjoints ou leurs enfants n'ont bien souvent qu'une idée vague de leur travail, puisqu'ils se contentent de leur dire « Je travaille aux Archives », voire « Je travaille pour la Mairie ». Ils ne racontent pas ce qu'ils font. Mais cela n'a pas l'air de les déranger. La compensation de l'anonymat n'est pas l'orgueil, mais le plaisir des petites trouvailles, de l'accès à des dossiers auxquels personne d'autre n'a accès...

Ghislaine Glasson Deschaumes :

On a l'impression que les personnes enquêtées ne s'identifient pas aux métiers du patrimoine ; qu'elles ne se réfèrent pas nécessairement au rôle social qu'elles seraient susceptibles d'avoir pour le présent et pour les générations futures... Le

⁹ En revanche, un instrument de recherche est signé par celui qui l'a fait, avec la mention réglementaire "sous la direction d'Untel" (par exemple). (*Note d'Edouard Bouyé*)

monde archivistique que vous décrivez semble décontextualisé par rapport aux enjeux plus larges du patrimoine.

[Intervenant non identifié] :

Cela ne me semble pas propre aux gens des archives. J'ai fait une mission à l'administration des Anciens combattants, où j'ai rencontré des agents qui avaient toutes sortes de tâches. Quand on leur demandait ce qu'ils faisaient, ils répondaient : « Je travaille à telle adresse ». Ils avaient à peine conscience de l'administration dans laquelle ils travaillaient. Ils décrivaient leur tâche de manière très technique et basique, sans vision globale de leur travail. Ce phénomène se rencontre dans toutes les administrations, même si aujourd'hui les choses ont changé avec l'élévation du niveau de recrutement des agents de catégorie C, qui fait que les gens ont peut-être plus conscience du sens de leur activité.

Anne Both :

Je ne suis pas d'accord : les personnes que j'ai rencontrées ont conscience de ce qu'elles font. Surtout aux Archives départementales, où elles m'ont répété qu'elles travaillent pour le patrimoine, pour leur culture.

Ghislaine Glasson Deschaumes :

Mais vous avez centré les résultats de votre recherche sur la question de l'éternité : or, comment situer le patrimoine par rapport à l'éternité ?

Anne Both :

Pour les personnes qui travaillent aux Archives départementales, le patrimoine est quelque chose d'évident, c'est ce qui leur appartient, ce qui appartient à la communauté géographique dans laquelle elles vivent ; ça s'inscrit dans un fort enjeu local. Elles ont un sentiment d'appartenance fort et donc une forte implication dans leur travail, qu'elles considèrent comme faisant partie de leur histoire. C'est moins le cas aux Archives municipales, où il y a moins de personnes originaires de Bordeaux, moins de généalogistes et plus d'historiens.

Yann Potin :

Historiquement, les services d'archives sont des services avant d'être des musées et des institutions patrimoniales. Ce sont des services administratifs et leur utilité n'est pas seulement à l'égard de l'éternité, mais bien pour le présent, pour le lecteur citoyen ou pour l'Etat qui veut prouver ses droits.

Par ailleurs, j'étais assez surpris à la lecture du rapport d'Anne Both de voir que les enquêtés semblent considérer que tout est archive, que tout est sur le même plan. Il faut pourtant rappeler que les Archives ont été rattachées au patrimoine très tardivement (1959) et plus tardivement encore au système des Beaux-Arts avec le rattachement statutaire des conservateurs (1991). En fait, les Archives *sont encore*

en train d'entrer dans le patrimoine, et l'étude d'Anne me paraît en être un symptôme. Elle se termine d'ailleurs sur la restauration comme critère possible de la patrimonialisation des Archives, alors que les archives sont beaucoup plus et beaucoup moins qu'un patrimoine. Il est notable que l'enquête ait débuté en 2010, *annus horribilis* de la fin de la Direction des Archives de France, du réseau des Archives de France et donc de la fonction administrative, territoriale et étatique des Archives. S'il y a bien une chose commune dans le discours des gens des archives, c'est la construction de la valeur patrimoniale et la hiérarchisation entre les pièces et les fonds d'archives, la distinction de « vraies archives » ou de « vrais fonds ». Anne met sur le même plan, dans son rapport, permis de construire et chartrier du Cantal : dans la réalité, personne ne met de tels documents sur le même plan en termes de valeur patrimoniale. Ce qui est frappant, c'est que la valeur patrimoniale des archives s'est toujours construite au sein des Archives, au sein de l'institution, ce qui n'est pas le cas des autres institutions patrimoniales, où la valeur est construite en dehors, par le marché de l'art notamment, l'institution n'ayant qu'à recueillir le maximum de cette valeur.

[Intervenant non identifié] :

C'est moins vrai pour les archives privées, et même si elles ne constituent pas la majorité des archives, c'en est la partie la plus amusante.

[Intervenant non identifié] :

C'est pourquoi cette enquête appelle un élargissement aux nouvelles formes d'institutions dédiées à des archives privées ou thématiques. On est dans un moment de tremblement et en même temps d'invention patrimoniale des archives. Ma question est donc la suivante : comment les gens des archives produisent-ils la valeur patrimoniale ? Comment hiérarchisent-ils la valeur des documents ? Quels fonds et quels documents sont considérés comme ayant une forte polarité identitaire et comme ayant potentiellement une valeur exhibitoire ?

Anne Both :

Peu de gens dans les services d'archives s'autorisent à se prononcer sur ce qui a de la valeur ou pas.

Christian Hottin :

Il y a deux fabriques du patrimoine. D'une part la fabrique de la valeur patrimoniale : c'est la problématique développée par Nathalie Heinich (critères implicites ou explicites, latents, prescrits, proscrits, hiérarchie des critères) ; c'est en effet essentiel, puisque c'est l'acte d'imposition, c'est là que l'on décide de prendre ou de ne pas prendre. C'est complètement biaisé dans le cas de l'inventaire général, puisque, que l'on prenne ou que l'on ne prenne pas, cela ne change absolument rien à ce qui arrive à l'objet : on n'y touche pas plus, et il fait de toute façon l'objet d'une

fiche, sans aucune indication qui fera que l'institution le prendra matériellement en charge, cela même ne signifiant pas qu'il sera sauvé. D'autre part, non plus le moment du choix, non pas la fabrique de la valeur, mais tout le reste, tout ce qui fait l'épaisseur du travail patrimonial : le fait de travailler dans le double infini, d'organiser la masse, d'organiser le temps.

Yann Potin :

Il y a toujours une juxtaposition entre des choses que l'on considère patrimoniales et d'autres que l'on considère infra-patrimoniales. L'exposition actuelle aux Archives Nationales, « Fichés ? », en mettant en avant des fiches d'identité judiciaire, c'est-à-dire un type de documents habituellement en sommeil ou d'un usage strictement statistique, prend le contre-pied de cette hiérarchie, mais cela n'empêche pas le fait qu'il y a énormément de types de documents, de morceaux d'archives qui ne seront jamais atteints en masse par la patrimonialisation, en tant qu'elle est un système de valorisation interne et externe. C'est ce processus de tri sur la longue durée qui est fascinant dans les Archives : on peut imaginer qu'un jour, les permis de construire seront devenus tellement rares qu'ils seront redécouverts et valorisés. C'est le cas pour les archives médiévales : aujourd'hui, la tablette de cire, qui était le document quotidien d'écriture au Moyen âge, est l'objet le plus patrimonial des archives médiévales.

Ghislain Brunel :

L'enquête d'Anne a bien relevé que les gens d'archives travaillent en se disant : « Je suis sûr que ce document, un jour, sera très important », même si personne ne reconnaît aujourd'hui la moindre valeur à cet objet. C'est pour cela, à mon sens, que les gens des archives disent travailler pour l'éternité. Ils s'inscrivent dans la longue chaîne de ceux qui, avant eux (le culte des morts est très important chez les archivistes), ont gardé des documents alors insignifiants pour les générations futures.

Yann Potin :

C'est pourquoi le travail des archives est un rapport à la finitude, à la mort.

Ghislain Brunel :

Et c'est pourquoi aussi, à mon avis (je sais que ce n'est pas celui d'Anne), il y a beaucoup d'orgueil chez les archivistes ; cela leur permet de survivre à l'anonymat dans lequel ils travaillent, en se disant qu'on leur sera un jour reconnaissant de leur travail.

Edouard Bouyé :

Je confesse en effet un sentiment d'orgueil : après avoir passé vingt journées dans la cave du tribunal d'instance de Châtellerault à trier entre ce qui était devenu de l'humus, ce qui était trop abîmé et que l'on allait brûler et les 45 mètres linéaires que

nous avons fini par récupérer en les désinfectant, je me suis dit : « Je ne suis aujourd'hui qu'un balayeur, mais un jour, à Châtellerault, on me fera une statue. »

Yann Potin :

Il y a une fonction sacerdotale, voire érémitique de l'archiviste, et un pouvoir symbolique très important.

Eric Laforest :

Plus on s'approche de la dimension matérielle des archives, du document lui-même, du contenant, plus on est tout de même obligé de relativiser fortement l'idée d'éternité. Quand on se promène dans les dépôts et qu'on voit l'état de certains fonds, on relativise. Il serait intéressant de savoir quelle catégorie professionnelle parle d'éternité.

Yann Potin :

Dans l'expression « projet archivistique » qu'Anne a employée au début de son exposé, on peut entendre des parallèles avec une expression comme « projet créateur », une expression très ancrée dans la pratique. Mais je me demande s'il y a vraiment un projet. Il y a des normes contraignantes, il y a des désirs de conservation et de sauvetage, et une certaine tension entre les deux. Je n'ai pas l'impression qu'il y ait une conscience globale de ce que l'on veut faire avec les archives, alors qu'il me semble plutôt que la conscience est tiraillée entre les normes archivistiques et les volontés des archivistes. Vous n'avez pas parlé de ce tiraillement, de cette contrariété. D'ailleurs, si l'identité de l'archiviste est dans la conservation, concrètement il détruit plus qu'il ne conserve, par rapport à la réalité de la masse – même si l'élimination se fait souvent en dehors du bâtiment des Archives, en amont. Concrètement, les archives sont d'abord une opération de réduction consistant à essayer de faire tenir la masse dans un bâtiment. Et là, il y a forcément une tension.

Ghislaine Glasson Deschaumes :

On n'a pas du tout envie de conclure : il faudrait au contraire garder la discussion ouverte au point passionnant où nous sommes arrivés, pour la poursuivre ensuite à partir de nouvelles recherches, de nouveaux approfondissements. Je voudrais remettre cette discussion en perspective avec la visite du Museum de ce matin, où nous nous sommes demandé comment le Museum fait patrimoine, avec ses archives, avec sa bibliothèque, et pas seulement avec ses collections naturelles. On a bien vu que le geste patrimonial est mouvant, que la fabrique patrimoniale se déplace. Le Museum est le lieu par excellence où les catégories fondatrices de cette institution – le rapport entre nature et artifice, entre archives institutionnelles et archives scientifiques, entre fonds anciens et fonds contemporains – brouillent une certaine représentation des archives publiques et privées et amènent la réflexion sur

le patrimoine à se déplacer. On voit aussi comment la question des catégories, du classement, de la nomenclature s'arrange avec la production normative, car la normativité du classement ne suffit pas à dire; à rendre compte la réalité des archives et de la bibliothèque du Museum. Nous retrouvons là une partie des réflexions développées en cette fin de discussion sur la fabrique du patrimoine.

On peut dire que la fabrique du patrimoine est en perpétuel renouvellement. Elle est toujours liée au pouvoir symbolique et pas seulement à l'usage dans le temps présent. C'est Pascale Heurtel, je crois, qui disait que lorsqu'il s'agissait de classer les fonds du Museum, il y a toujours eu des effets de nostalgie, de retour à d'anciennes catégories, à d'anciennes nomenclatures. Le travail aux Archives n'est pas à l'écart de l'engagement de chacun et de l'engagement de l'institution dans des représentations, dans une dimension imaginaire du travail archivistique qui parfois colore la manière d'en parler, de se le représenter, de le dire aux autres -- notamment à l'ethnologue.

Plus précisément, à partir de la discussion sur la recherche d'Anne Both, trois éléments me paraissent questionner l'ethnologue autant que les archivistes.

La différence d'échelle entre les Archives locales, dans leur rapport au territoire, et les Archives diplomatiques ouvertes sur le monde est aussi en résonance avec une différence d'échelle évoquée ce matin entre la science pour le présent et la science dans son parcours historique et sa dimension globalisante, si ce n'est universelle. Comment ces différences d'échelle travaillent-elles la pratique archivistique ?

Je voudrais également souligner la puissance de l'intériorité, et pas seulement de l'intérieur spatial des Archives : en écoutant Anne, on a l'impression que le lieu de l'archive absorbe l'observateur aussi bien que la masse des documents qui y pénètre. On aimerait poursuivre sur le lieu de l'archive, et plus précisément à partir du fait que les archives sont dans des lieux, lieux qui, pour les personnels des archives, sont matière patrimoniale et lieu de reconnaissance, et pour le chercheur, lieu d'étrangeté, appel à voyager dans un monde qui mobilise puissamment son imaginaire aussi.

On voit dans le rapport d'Anne que la position de l'ethnologue qui, par sa démarche d'engagement déontologique, se trouve être une position d'observateur, est aussi celle d'un intermédiaire entre des personnes qui ne se parleraient pas nécessairement sans lui. C'est un point très important. Il s'agit à la fois d'une fonction de clarification (lexique, topographie, etc.) où le personnel est mis en position de traducteur à l'égard de l'ethnologue, avec des effets d'auto-formulation (nommer ce que l'on fait), et des effets de divan (les métiers des archives, comme tout métier, sont liés à des processus de subjectivation) . Que des personnes en viennent à vous

raconter leurs rêves, Anne, comme vous nous l'avez raconté, je trouve cela notable. Cela amène à réfléchir au travail d'un ethnologue dans un lieu fermé tel que celui des Archives.

[Intervenant non identifié] :

Cet imaginaire des archives existe en dehors de l'institution archivistique, et ce que l'on voit apparaître dans le rapport, c'est le jeu par lequel les gens des archives négocient avec cette image assez lourde, pour ne pas dire un peu monolithique.

C'est un des enjeux pour les archivistes que de lutter contre cette image et de devoir dire : « Nous ne sommes pas des croque-morts ou des déménageurs, nous ne vivons pas dans la poussière. »

Christian Hottin :

Anne Both avait deux défis à relever. Premièrement, celui de rompre avec le discours autorisé sur les Archives, discours que nous tenons en tant que membres de l'institution, qui procède de l'histoire, du droit, de la justification patrimoniale, et qui s'appuie de plus en plus fortement sur la norme. Ici les choses sont remises à plat sous l'effet du double infini, matériel et temporel, mis au jour par l'enquête d'Anne. Deuxièmement, celui de rompre avec le discours que nous tenons en tant que représentants de l'institution, tant il est vrai qu'on a rarement l'occasion de laisser s'exprimer les gens des archives. C'est peut-être justement grâce au fait de n'avoir pas parlé de la hiérarchisation des valeurs que cette autre parole a pu émerger, puisque les gens qui parlent dans l'enquête ne sont pas ceux qui fixent la valeur, mais bien ceux qui se coltinent la masse et l'éternité. Il y a là une prise de parole très intéressante. Je dois avouer que lorsque j'étais conservateur, je me souciais assez rarement de ce que mes collègues pensaient, et j'en sais désormais un peu plus. Enfin, je me réjouis qu'Anne ait souhaité poursuivre ce travail sur les Archives en allant encore plus loin du côté du rapport à la matière et à l'objet archivistique, et que des enquêtes soient en cours du côté de la restauration. J'espère qu'on aura le plaisir de se retrouver et de la réentendre sur ces questions, peut-être dans un nouveau rendez-vous avec le GIS Ipapic.